



FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures (grandes annonces avant midi) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6	fr. 3 20	fr. 1 80
franco par la porteuse, en ville	8	4 20	2 30
par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9	4 70	2 60
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25	13	6 75
par 2 numéros	22	11 50	6

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, NEUCHÂTEL

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS:

H. WOLFRATH & Cie, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE

La vente au numéro a lieu:

Bureau du journal, kiosque, librairie Ul. Guyot, gare J.-S. et par les porteurs.

TÉLÉPHONE

ANNONCES

1 à 3 lignes	pour le canton	50 ct.	De la Suisse	la ligne	15 ct.
4 à 5		65	D'origine étrangère		20
6 à 7		75	Réclames		30
8 lignes et au-delà	la ligne	10	Avis mortuaires, minimum		2 fr.
Répétition		8	Avis tardif, 20 ct. la ligne, minimum		1

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau d'annonces: HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & Cie

éditeurs de la Feuille d'avis

Articles deuil:

LETTRES DE FAIRE-PART

Cartes de visite

Cartes de remerciements

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

ON S'ABONNE

A LA

FEUILLE D'AVIS

Dès ce jour au 31 décembre

Par la poste, pour Fr. 3.50

porteuse (en ville), » 3.10

Prise au bureau, » 2.40

Bulletin météorologique — SEPTEMBRE

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

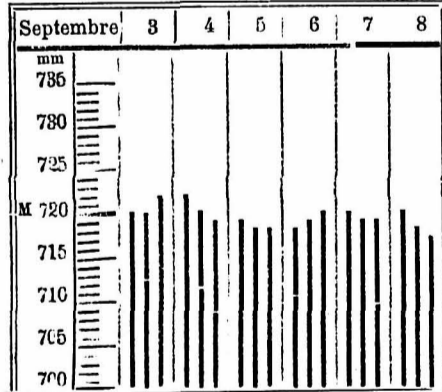
OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	Temp. en degrés cent.			Baromètre	Vant domin.	DIR.	FOR-CE	ÉTAT DU CIEL
	MOY.	MINI.	MAXI.					
8	15.8	9.9	21.5	713.8	9.9	N.-E	(faibl.)	clair

Brouillard épais sur le sol jusqu'à 6 h. 1/2 du matin. Soleil perce à 8 h. 1/2. Orage de l'Ouest éclate après 11 heures du soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0 suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 718^m.6



STATION DE CHAUMONT (altit. 1123 m.)

6	8.5	7.6	9.2	665.1	8.1	S.-O.	fort	couvert
---	-----	-----	-----	-------	-----	-------	------	---------

Soleil jusqu'à 8 heures, puis brouillard intense et forte pluie jusqu'au soir et fort vent. 7 heures du matin.

Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
7 sept.	11.28	9.9	666.9	N.-O. Nuag.

NIVEAU DU LAC: Du 8 septembre (7 h. du m.): 430 m. 400 Du 9: 430 m. 400

Température du lac (7 h. du matin): 17¹/₂.

IMMOBILES A VENDRE

Vente par enchères d'une maison à SAINT-BLAISE

M. Louis Deschamps, vigneron, à Saint-Blaise, exposera en vente, par enchères publiques, à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Saint-Blaise, lundi 21 septembre courant, dès les 7 1/2 heures du soir, la petite maison, avec jardin contigu, qu'il possède au bas du village de Saint-Blaise et comprenant logement de deux chambres, cuisine et galetas, étable à porcs et à chèvres, dépendances. S'adresser au propriétaire, pour visiter l'immeuble, et pour les conditions, au notaire J.-F. Thorens, à Saint-Blaise. 8612

GRANDS MAGASINS A LA VILLE DE NEUCHÂTEL 24, rue du Temple-Neuf, 24 GROS - DÉTAIL

OUVERTURE DE LA SAISON D'AUTOMNE-HIVER

J'ai l'honneur d'informer mon honorable clientèle ainsi que le public en général, que mes rayons d'articles d'hiver sont déjà maintenant au grand complet

Toutes ces marchandises, dont le choix est énorme et seulement dans les bonnes qualités, sont vendues à des prix d'un

BON MARCHÉ ÉTONNANT

Prix fixes - La vente se fait uniquement au comptant - Prix fixes

TISSUS pour ROBES & HAUTES NOUVEAUTÉS

Beige mixte, 100 cm. (val. 1.50), très solide, comme réclame **0.75**

Beige pure laine, double largeur, toutes couleurs (val. 1.85). **1.05**

Serge pure laine, double larg., toutes couleurs (val. 1.65). **1.08**

OCCASION UNIQUE

DRAP DE DAMES double largeur, diagonale (val. 2.50), 12 teintes assorties, réclame. **1.45**

Drap changeant 100 cm., extra fort, cinq coloris, réclame . . . **1.45**

Environ 80 qualités différentes de

CHEVIOTS et GRANITÉS

pure laine, 95, 100, 110 et 120 cm.

Assortiment complet de couleurs unies et changeantes.

Le mètre, 1,25, 1,45, 1,85, 1,90; extra, 2,25, 2,45, 2,65, 2,85 jusqu'à 3,95.

FANTAISIE et HAUTE NOUVEAUTÉ

Magnifique choix, 100 à 150 cm., pure laine et 1/2 soie.

La robe à 12.—, 15.— jusqu'à 34 fr.

Mérinos, Cachemires, Brochés et Nouveautés noir

pure laine, 100 à 120 cm.

Le mètre, —.85, —.95, 1.45, 1.85; extra, 2.25 jusqu'à 5.80 le mètre.

GRAND CHOIX D'OCCASION

CONFÉCTIONS pour DAMES

Choix énorme, prix défiant toute concurrence

Collets en veloutine chiné, largeur 330 et 370, à 3.90 et **2.90**

Collets en drap, très grands, 4.80 et **3.90**

Collets en cheviot extra, largeur 360 (val. 12.—), **5.80**

Sont spécialement bien soignés:

Pèlerines, Capes et Collets nouveautés

Articles solides, façons nouvelles, à 7.80, 8.90, 9.80; extra, 12.50, 18.80, 23.80, 25.—, 28.80, 35.—, 39.—.

Collets en fourrure. 45.—, 48.— et 58.—

Collets, Capes, en peluche soie, 68.— à 95.—

JAQUETTES en drap d'hiver

qualité supérieure, formes nouvelles, à 9.80, 12.80; extra, 13.80, 14.80, 16.50, 17.80, 18.50, 19.80, 22.50 jusqu'à 35 fr.

Jaquettes en peluche soie noire, à . . . 78.— et 68.—

Rotondes en drap d'hiver, depuis **19.80**

Rotondes ourtées, depuis **18.80**

Manteaux d'hiver.

La maison échange tous les articles (à peu d'exceptions près) qui ont cessé de plaire et qui sont rendus frais dans les trois jours après l'achat.

150 DESSINS de Flanelles coton, pour chemises, bon teint . . . **0.35**

Qualité extra (valant 1.10 à —.80): à —.75, —.68 et —.55.

Flanelles coton, imprimées, pour Tailles et Robes, bon teint, dessins nouveautés, 1.25, —.85, —.75, —.65 et . . . **0.55**

Cotonnes 100 cm., nouveaux dessins, —.95, —.85, —.75, —.65, —.55 et **0.50**

Broché, jacquard et unie.

Toiles de coton, le plus grand assortiment, bl. et écruées. } 65 à 205 cm., depuis **0.16**

Toiles fil, blanchies et écruées, 80 à 200 cm. (fabr. bernoise), depuis **0.95**

Linges et Torchons depuis —.15, —.18, —.25 jusqu'à 1.45. | Nappage bl., 140 cm., depuis 1.25 à 3.90. | Serviettes depuis 4.80.

Lits complets | Plumes | Duvets | Crin animal | Crin végétal | Laine

depuis 59 à 260 fr. | depuis —.65 à 2.90. | blancs 1^{er}, depuis 3.90 à 7.80. | depuis —.75; sans mélange, à 1.75 jusqu'à 2.75. | à —.25 le kil. | à —.95 et 1.85.

Couvertures en laine unie et jacquard, depuis **1.15 à 25.—**

GRANDS MAGASINS A LA VILLE DE NEUCHÂTEL 24, rue du Temple-Neuf, 24

PROPRIÉTÉ A VENDRE

A CORTAILLOD

Le lundi 21 septembre 1896, dès 8 heures du soir, les descendants de **Ami-Constant BERTHOUD** exposeront en vente par enchères publiques dans l'Hôtel de Commune, à Cortaillo, la maison et dépendances qu'ils possèdent en indivision à Cortaillo, ayant façade au midi, renfermant plusieurs logements et située près d'une fontaine publique.

CADASTRE DE CORTAILLOD

Article 136, n° 3, n° 68.	A Cortaillo, Rue Dessus,	dépendances	52 m ² .
» 3, » 69.	»	habitation	200 m ² .
» 3, » 70.	»	dépendances	21 m ² .
» 3, » 71.	»	jardin	126 m ² .

S'adresser à **M^{me} Pochon**, pour visiter l'immeuble qu'elle habite. 8634

Vente d'un domaine

à **SERROUE, Val-de-Ruz.**

Les enfants et petits-enfants de feu **Philippe-Henri L'Eplattenier** exposent en vente par enchères publiques le **samedi 26 septembre 1896**, à 3 heures après midi, à l'Hôtel des Pontins, à Valangin, le domaine qu'ils possèdent en indivision à **Serroue derrière la Roche**, territoire des communes de Coffrane, Montmollin et Corcelles-Cormondrèche. Ce domaine, d'une contenance totale de 28 h. 81 a. 30c. soit 406 1/2 poses ancienne mesure, comprend bâtiment d'exploitation rurale avec logement assuré contre l'incendie 9000 fr.; champs et prés de 186,006m²; forêt de 93,845m²; buissons 2,145m.; places et bâtiment 1,134m. Source d'eau intarissable à proximité de la maison. Entrée en jouissance, le 23 avril 1897, époque à laquelle le domaine se trouvera libre de bail. L'homologation de la vente par l'autorité tutélaire du Val-de-Ruz est réservée en ce qui concerne les enfants mineurs.

Pour renseignements et conditions, s'adresser à **M. Frédéric Soguel**, notaire à Cernier, chargé de la vente, ou à **James L'Eplattenier**, à Valangin. 8467

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE BOIS

La Commune de Pesenx fera vendre, par voie d'enchères publiques, le **lundi 14 courant**, les bois suivants, dans la grande forêt de Pesenx :

- 402 stères sapin 1^{re} qualité, dont la moitié est exploitée depuis l'automne dernier,
- 27 stères troncs,
- 3 stères hêtre,
- 1680 fagots de sapin,
- 30 tas de belles perches,
- 40 billons sapin et pin,
- 3 lots dépaillé.

Le rendez-vous des amateurs est fixé à 7 1/2 heures du matin, à la maison du garde-forestier. 8616

Conseil communal.

FRUITIÈRE de MONTMOLLIN

Le samedi 19 septembre 1896, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle communale, la Société fruitière de Montmollin vendra, par enchères publiques, environ 300 litres de lait par jour à partir du 1^{er} novembre 1896.

Les amateurs peuvent prendre connaissance des conditions auprès du citoyen **Henri Béguin-Gretillat**, président de la Société. 8618

Montmollin, le 7 septembre 1896.

Vente aux enchères publiques

Le **jeudi 10 septembre 1896**, à 9 h. du matin, à la Cour de la Balance, entrepôt Lambert, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de : 1 lit sapin, matelas bon crin complet, un canapé bois dur, une commode sapin, un régulateur de Vienne, trois chars à brancards et trois tombereaux, etc.

La vente aura lieu au comptant et conformément à la loi sur la poursuite. Neuchâtel, 5 septembre 1896. 8544

Office des Poursuites.

A vendre d'occasion un grand fourneau-potager. S'adresser Sablons 26. 8628c

JAMBONS PIC-NIC

Au magasin **F. GAUDARD**
Faubourg de l'Hôpital n° 40

8617 TÉLÉPHONE

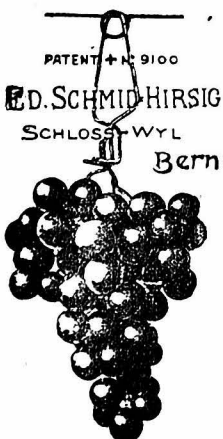
CAVES

PAUL COLIN & C^{ie}

Prochaine mise en perce d'un **lègre vin rouge de Neuchâtel 1895, choix.**
Prière de s'inscrire au bureau, Terreaux 2. 8588

PORTE-FRUIT'S

en fil de fer galvanisé



PATENT N° 9100
ED. SCHMID HIRSIG
SCHLOSS WYL
Berne

Prix 2 fr. 50

le cent **FRANCO** à partir de

1000 pièces

DÉPOT au magasin de fer **W. SCHMID**

SUCCESSEUR DE A. GYGER, 8566
Place du Gymnase, NEUCHÂTEL.

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHÂTEL 10

E. Töpffer. — Premiers voyages en zig-zag, illustrés d'après les dessins de l'auteur, éd. in-12, 2 vol. . 6.—
Manuel de l'horloger (coll. Roret), nouvelle éd. 1896, 2 vol. et 1 atlas. 7.—
Raoul Pictet. — L'acétylène, avec 14 figures. 3.—

La Laque brillante
de **Franz Christophe**
séchant tout de suite
et sans odeur

à l'emploi facile pour chacun, jaun-brun et couleur acajou, ainsi que sans couleur, pour le cirage des parquets, est en vente chez **M. Alfred ZIMMERMANN, négociant, Neuchâtel.** (H. 3335 %)

Chaud-lait
La vacherie de la Grande-Brasserie accepterait encore quelques pratiques. Le chaud-lait est livré à domicile, matin et soir, à 20 cent. le litre. 8644c

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour Noël 1896, rue des Moulins 15, 4^{me} étage, un petit logement de trois pièces, cuisine et dépendances, eau sur l'évier. S'adresser au magasin. 8642

Pour cause de départ, à louer, suite ou pour plus tard, un joli appartement de 6 chambres et dépendances, bien exposé au soleil et jouissant d'une belle vue. Prix très avantageux. S'adr. à **M. Charles Haller, ingénieur, Faubourg du Lac n° 21, Neuchâtel.** 8389

A louer, pour fin septembre prochain, sur la route de Neuchâtel à Serrières, une jolie propriété, bien entretenue, comprenant maison d'habitation de dix pièces et dépendances, jardin, terrasse et verger planté de beaux arbres fruitiers.

S'adresser à l'Etude des notaires **Guyot & Dubied, rue du Môle.** 7035

A louer dès maintenant : 4345
Un logement de cinq chambres, cuisine et dépendances, bien situé au soleil. S'adresser passage Maximilien de Neuron, à l'atelier de gypserie et peinture.

Gorgier. A louer, deux bons logements : 1^o un de 3 chambres dont une pouvant servir d'atelier, cuisine, eau sur l'évier, dépendances et jardin; 2^o un d'une chambre, cuisine et jardin. S'adresser boulangerie Lambert, Gorgier. 8499

On offre à louer à Colombier, pour Noël ou dès maintenant, si on le désire, deux logements dont l'un se compose de 4 chambres, cuisine, chambre-haute, bûcher, cave et portion de jardin, tandis que l'autre renferme 2 chambres, cuisine et dépendances. — Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Jacot, notaire, à Colombier.** 8286

A LOUER

à **Bevaix**: logement de 4 à 6 chambres; jardin.
à **St-Aubin**: un dit de 2 chambres.
Eau sur l'évier. S'adresser Etude **Rosslaud, notaire, St-Aubin.** 8099

A louer, pour tout de suite, de beaux appartements de trois à six pièces, dont deux avec jardin, situés au faubourg des Sablons. — S'adresser à l'Etude **Borel & Cartier, rue du Môle 1.** 6290

A louer pour le 24 septembre, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser rue du Seyon 30, 3^{me} étage. 8605c

CHAMBRES A LOUER

Une jolie chambre meublée, à louer. S'adresser Temple-Neuf 11. 8620c

Chambre et pension pour un monsieur rangé. Rue des Beaux-Arts 15, rez-de-chaussée, à droite. 8640

A louer, tout de suite, à une ou deux personnes tranquilles, une bonne chambre meublée. Prix raisonnable. S'adresser Balance 1, sonnette du milieu, 3^{me} étage. 8534

A louer, chambre meublée, rue du Château 8, 2^{me}. 8552c

A louer jolies chambres meublées, pour messieurs, avec pension si on le désire. S'adresser Sablons 1, 2^{me} étage. 8428c

Jolies chambres à louer. Pension soignée. Prix modérés. Rue Coulon 8, 2^{me}. 8537c

Jolie chambre meublée à louer, à un monsieur. Avenue du Premier-Mars n° 16, rez-de-chaussée. 8537c

Une jolie chambre avec pension, pour un monsieur. Ruelle Dupeyron 1, au 2^{me} étage. (Faubourg de l'Hôpital.) 8043

Chambres et pension soignée, rue Coulon 10. Même adresse, leçons de français et d'anglais. 8377c

A louer, pour tout de suite, grande chambre, avec ou sans pension. Rue des Beaux-Arts 3, 3^{me} étage. 8403

LOCATIONS DIVERSES

Caves à louer, dès maintenant. S'adr. Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.331

A louer à l'Ecluse, un rez-de-chaussée pour magasin ou atelier. — S'adresser à **L. Jéquier, Trésor 11, au 1^{er}.** 7120

ON DEMANDE A LOUER

Une dame distinguée désire louer, pour le 24 octobre ou le printemps, deux ou trois chambres et cuisine, non meublées, à prix modéré. Ecrire, en indiquant le prix, sous chiffre H. 8631c N. à Haasenstein & Vogler.

Un ménage sans enfants cherche, pour le 1^{er} octobre, un appartement de deux chambres et cuisine, aux environs de la gare. — S'adresser à **M. Turin, Ecluse n° 23.** 8551c

OFFRES DE SERVICES

Une fille, cuisinière depuis quelques années, cherche une place pour faire un ménage soigné. S'adresser à la rue du Trésor 9, 2^{me} étage, côté Seyon. 8626c

UNE FILLE indépendante cherche particulière ou bonne d'enfants, ou dans petite famille pour s'aider aux travaux du ménage, ou elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adr. Ecluse 39, 3^{me} étage. 8549c

Une jeune fille de 15 ans cherche une place comme volontaire, si possible dans un magasin. Ecrire à **M^{me} veuve Senger, à Rheinfelden.** 8538c

Une jeune fille cherche à se placer pour aider au ménage ou dans un café. S'adresser à **M^{me} Ingold, rue du Château n° 8.** 8639c

Remplaçante. Une personne d'une trentaine d'années, ayant fait un service de cuisinière et connaissant les travaux d'un ménage soigné, se recommande comme remplaçante. On peut fournir de bons renseignements. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler qui indiquera. 8636c

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, pour le 1^{er} octobre, une femme de chambre sachant coudre et repasser et connaissant très bien son service. — S'adresser le matin, entre 9 et 11 heures, à **Vieux-Châtel 5, 2^{me} étage.** 8632c

ON DEMANDE

pour le mois d'octobre, une femme de chambre très bien recommandée et habituée à un service soigné, pour une dame âgée vivant seule. Gage élevé.

S'adresser à **MM. Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.** 8223

On demande, tout de suite, un jeune garçon pour aider dans un magasin. S'adr. pension Lozeron, Chavannes. 8647c

On demande, pour un petit ménage, une personne d'âge mûr, active, intelligente et sachant faire la cuisine. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler sous chiffres H. 8633 N., Neuchâtel.

On demande une cuisinière expérimentée et bien recommandée. — S'adresser Plan 1, sur Neuchâtel. 8613

Pour le 1^{er} octobre, on demande une bonne cuisinière, ayant l'habitude d'un service soigné, pour le service d'une dame seule. — Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 8531

DEMANDE

Une demoiselle simple, de la Suisse française, de bonne famille, ayant des préentions modestes et préférant une place de longue durée et une agréable vie de famille, trouverait place dans une petite famille allemande de Zurich, comme aide de la maîtresse de maison. Elle doit connaître la cuisine, la coupe, le repassage et les travaux du ménage et posséder un caractère aimable et éveillé et, si possible, comprendre un peu l'allemand, si elle ne le parle pas. Adresser les offres, avec photographie et prétentions de salaire, sous chiffres H. 8591 N., à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande, tout de suite, une fille forte, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. — Industrie 6, au rez-de-chaussée. 8449c

POUR VOLONTAIRES

M. Gerber-Duppenthaler, propriétaire, à Heimenhausen près H. Buchsée, cherche un robuste garçon pour lui apprendre l'agriculture et la langue allemande. Entrée tout de suite. Pour renseignements, s'adresser à **W. Eichenberger-Vouga, à Cortaillo.** 8635

On demande une bonne bien recommandée, pour soigner un enfant. S'adr. rue Coulon 6, de 8 à 10 heures du matin et de midi à 2 heures. 8609

On demande pour le service de chambre, une jeune fille bien recommandée. Evole 9, au 1^{er}. 8607c

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jardinier marié et sans enfant désirerait trouver, pour fin octobre prochain, à Neuchâtel ou environs, une place de concierge. Références à disposition. — S'adresser par écrit au magasin **F. Sandoz, successeur de Pétafel frères.** 8630c

ON CHERCHE

demoiselle de magasin ou tailleur

connaissant à fond la vente de tissus et, si possible, la confection de dames.

Offres sous initiales H. 8314 N., à Haasenstein & Vogler.

Employé. Jeune Suisse allemand cherche emploi quelconque, pour apprendre la langue française. S'adr. à **Karl Schilling, poste restante, Neuchâtel.** 8623c

UNE JEUNE FILLE

avec bonne instruction est demandée, comme volontaire, pour servir dans une bonne confiserie de Lausanne. Offres à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Lausanne, sous H. 11374 L.**

On cherche à placer

un jeune garçon de 14 ans dans une bonne famille de la Suisse française, où il aurait l'occasion de fréquenter une bonne école. Le garçon est fort, bon travailleur et pourrait se rendre utile; mais on paiera une petite pension. S'adresser à **M. Jakob Jenni, à Gals (Berne).** 8629c

APPRENTISSAGES

TAILLEUSE

On demande, pour le 1^{er} novembre, une jeune fille comme apprentie. A la même adresse, une fille pour faire le ménage et s'occuper des enfants. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 8637c

OCCASION UNIQUE

Toutes les marchandises en magasin devant se liquider pour fin septembre, nous solderons dès aujourd'hui, au-dessous du prix de facture : Ouvrages de dames, Articles pour enfants, Gants d'hiver, Rubans, Bijouterie fantaisie, Laines, etc., etc.

M^{lles} SOEURS FAVRE

magasin sous le Grand Hôtel du Lac. 8232

LAIT STÉRILISÉ
DES ALPES BERNOISES

Plus de Diarrhée infantile! — Recommandé par les sommités médicales. (H. 1823 Y.)
Seul lait offrant parfaite sécurité! — Le litre, 55 c., 6 dl., 40 c.;
DÉPÔTS à Neuchâtel: SEINET & FILS; à Neuveville: F. PROBST-RUMMEL; à Colombier: pharmacie CHABLE.

N'employez que le savon

TORMENTILLE d'Okio de WERISHOFEN

adoucissant, hygiénique, économique.

Vente en gros: **Matthey, Gabus & C^{ie}, Genève.** — En vente dans les pharmacies, drogueries, parfumeries et épicerie fines. (H. 3343 G.)

Sulfatez vos vignes

avec la

BOUILLIE BORDELAISE CÉLESTE A POUVRE UNIQUE

le meilleur préservatif contre le mildew; succès assuré; préparation instantanée (2 kg. de poudre dans 100 litres d'eau). Prix: 0.75 le kilo. — Envoi contre remboursement, port en sus; par sacs de 25 kg. franco; conditions réduites depuis 100 kilos. S'adresser exclusivement à l'agence agricole **G. DUMUR & FILS, à GENÈVE,** représentants généraux pour la Suisse. (H. 4149 X.)

CATARRHE D'ESTOMAC

Pendant quatre ans, j'ai souffert d'une maladie d'estomac très douloureuse, d'un catarrhe d'estomac, accompagné de manque d'appétit, de douleurs, flatuosités, fatigue, crampes, constipation, etc. Après avoir suivi divers traitements, qui ont été tous aussi inutiles les uns que les autres, j'ai demandé conseil, par lettre, à la **Policlinique privée**, à Glaris, et celle-ci m'a guérie en peu de temps. Je suis très heureuse de pouvoir constater publiquement ce fait. Guarnens sur Cossonay, le 2 septembre 1895. **Adeline Clément.** Je soussignée déclare que la signature ci-dessus est véritable. Guarnens, le 2 septembre 1895. **L. Chappuis, syndic.** S'adresser à la **Policlinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.** 9344

PORCS MAIGRES

8589

de différentes grosseurs, sont à vendre chez **A^o Berruex, Trembley-sur-Peseux.**

AUX SOCIÉTÉS DE CHANT

3 CHEURS D'HOMMES
de divers degrés de force.
Prix: 30 cts. — par 20 exempl. 25 cts.

CHEURS MIXTES
Prix: 40 cts. — par 20 exempl. 30 cts.

3 CANTATES
urandson — Davel — Pestalozzi
pour chœurs mixtes, chœurs d'hommes et écoles.
Prix: 40 cts. — par 20 exempl. 30 cts.

Envoi du catalogue et de spécimens sur demande.
S'adresser à l'auteur:
Henri Giroud
à **St-CROIX (Vaud).**

A vendre charrette Peugeot, caisses à casiers et autres, épure bouteilles, paniers en osier, filtre, etc. — S'adresser faubourg du Lac 4, au second, à gauche. 8624c

CIMENTS, CHAUX, GYPS
LATTES & LITEAUX
BRIQUES EN CIMENT
en terre cuite et Réfractaires.
TUYAUX en grès et en ciment.
AU CHANTIER PRÊTRE
gare et rue Saint-Maurice 11
Même Maison à la **Chaux-de-Fonds.**
— **TÉLÉPHONE** — 42

Potager. A vendre, à prix réduit, un potager en bon état, disponible le 15 courant. S'adresser **Villabelle, Evole 41.** 8692c

TIR NATIONAL, GENÈVE

8637c

A vendre une médaille argent. S'adr. sous A. Z. 40, poste restante, Neuchâtel.

Aliment parfait pour Nourrissons Enfants

LAIT DE ROMANSHORN

concentré pur à Cts. 50
La Boîte

En vente chez tous les Pharm.

Caves du Palais

Mise en perce prochainement d'un vase vin blanc 1895; d'un vase vin rouge 1895.
S'inscrire à l'Etude Wavre. 8309

Plus de potasse! Plus de potassium! Plus de savon noir! 50 % d'économie par l'emploi du

Moïka

Indispensable aux peintres, ébénistes, imprimeurs, antiquaires et **DANS LES MÉNAGES**

Demandez renseignements et notices chez **M. DARDEL, droguiste**
RUE DU SEYON 4
Seul dépositaire à Neuchâtel

EAU DE CHÈNE
pour remettre tous les bons bois durs à point. 8627c

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu samedi matin, une montre en or avec une chaînette en vieux argent, de la rue de l'Orangerie aux Bercales, en passant par le faubourg de l'Hôpital et la rue des Terreaux. La rapporter, contre récompense, à M^{me} Ernest Morel Orange-rie 8, en ville. 8660

PERDU

lundi 7 septembre, une chaîne de montre en argent, depuis le Café du Faubourg jusqu'à l'Hôtel Beau-Séjour. Prière de la rapporter, contre récompense, au Café du faubourg. 6846c

AVIS DIVERS

Leçons. On demande encore quelques élèves pour des leçons de français ou d'allemand. — S'adresser Vieux-Châtel 15, rez-de-chaussée. 8621c

Education

Une dame veuve, vivant à Bâle avec ses trois filles dont deux institutrices, prendrait en pension deux ou trois jeunes filles de la Suisse française qui désiraient apprendre l'allemand et suivre les écoles de la ville. Occasion de parler les quatre langues. Dessin; peinture; musique. Vie de famille. Références de premier ordre. Ecrire sous chiffre S. 3577 Q. à Haasenstein & Vogler, à Bâle.

M^{me} SCOTT

Avenue du 1^{er} Mars 2

a repris ses leçons d'anglais. 8644

M^{lle} Franzem, directrice de pensionnat, à Bad-Kreuznach (Prusse-Rhénane), prendrait encore quelques jeunes demoiselles. 8557c

Prix de pension : 1,125 fr. Pour plus amples renseignements, s'adresser à elle-même, jusqu'au 20 courant, poste restante, Montreux. Réduction de prix pour une jeune demoiselle qui donnerait quelques leçons de français. Références : M. A. Virchaux, Serre 5, Neuchâtel.

Exposition — Genève 1896

RESTAURANT DU PARC DES BEAUX-ARTS

à droite de l'entrée principale

TABLE D'HÔTE

MATIN : 3 fr. 25, vin compris.

SOIR : 3 fr. 50, vin compris.

F. Excoffier

Paschoud frères & C^{ie}

ex-restaurateur à Paris

négociants en vins et propr., à Vevey

300 PLACES

CANTINE

300 PLACES

REPAS depuis 1 fr. 30, sans vin, ou 1 fr. 70, vin compris.

Arrangement pour sociétés, pensionnats, écoles, etc.

TIRÉ — CAFÉ — CHOCOLAT

TÉLÉPHONE 3148

(H. 6976 L.)

L'HELVETIA

Compagnie suisse d'Assurances contre l'incendie, à Saint-Gall

Primes fixes et modiques. — La Compagnie répond aussi des dégâts causés par le sauvetage. Agence générale : MARTI & CAMENZIND, rue Parry 8, à Neuchâtel, et aux agents.

ZURICH

Compagnie générale d'Assurances contre les Accidents et la Responsabilité civile, à Zurich

Assurances individuelles contre les accidents professionnels et autres, comprenant les voyages dans toute l'Europe. Assurances collectives et de responsabilité civile. S'adresser à l'agent général : B. CAMENZIND, rue Parry 8, à Neuchâtel, et à ses agents. 2415

Les magasins FÉLIX ULLMANN FILS & C^{ie}

18, rue du Seyon et Grand'rue 9

8576

seront fermés les MARDI 8 et MERCREDI 9 septembre.

L'IMPRIMERIE

DE LA

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

3, rue du Temple-Neuf, 3

se charge de travaux d'impressions en tous genres :

Circulaires, Brochures, Catalogues, Cartes de visite, Lettres de mariage, Programmes, Affiches, Lettres mortuaires, etc.

SOCIÉTÉ FÉDÉRALE

DE

SOUS-OFFICIERS

SECTION DE NEUCHÂTEL

MM. les membres actifs, honoraires et de la Section de tir sont avisés que les cotisations non payées au 15 septembre seront prises en remboursement par la poste.

NEUCHÂTEL, le 2 septembre 1896.

8407

LE COMITÉ.

BÉNICHON DESTAVAYER

les 13, 14, 15 septembre prochain

BONNE MUSIQUE

DANSE PUBLIQUE

à l'Hôtel de Ville et près du Château

SOIRÉE FAMILIÈRE

Se recommandant,

8008

Le tenancier, J. MATTRE.

Un jeune travailleur demande à emprunter, sous garantie de 1^{er} ordre, la somme de fr. 600, remboursable 50 fr. par mois et forts intérêts. — S'adresser sous P. S. 600, poste restante. 8638c

Fanfane Italienne

La Fanfane Italienne de Neuchâtel, invitée à Genève pour y donner deux concerts les dimanche 13 et lundi 14 courant, prie les membres honoraires qui voudraient participer à cette course de s'inscrire auprès du président, M. P. MARIO, rue du Seyon 6. 8645c

Le Comité.

LEÇONS

de latin, grec, français, pour commençants ou élèves des classes latines et secondaires. S'adresser à E. et J. BAULER, étudiants, Croix-du-Marché. 8625c

M. Emile LAUBER

recommencera ses leçons de violon et d'accompagnement le 15 septembre, et ses cours de chant à partir du 1^{er} octobre. Cours spéciaux pour la formation de la voix et de l'oreille, cours de solfège, dictée musicale et harmonie. Inscriptions: Balance 2. 8546

Si vous avez quelque chose A VENDRE ou A LOUER

Si vous cherchez une place ou demandez du personnel

Si vous avez quelque chose à annoncer ou à publier

REMETTEZ une ANNONCE

L'Agence de publicité

HAASENSTEIN & VÖGLER

Neuchâtel

Rue du Temple-Neuf 3

Bureau des annonces de la

Feuille d'Avis.

On demande à garder des enfants à demeure. — Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 8627c

Cithariste

M^{me} KUFFER-BLOCH a repris ses leçons. Poteaux n° 8. 8643

Monsieur le Docteur Jacques de MONTMOLLIN, Monsieur et Madame Jean de MONTMOLLIN et leur famille, remercient tous ceux qui ont pris une si grande part à leur deuil et leur en ont donné de si touchants témoignages. 8648

RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT à Neuchâtel-Ville du 24 au 30 août 1896.

NOMS ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Bulyomètre grammes p. litre		Lactodensimètre
Imhof, Fritz	40	33	
Schubach, Michel	40	32	
Berner, Jacob	35	32	
Weidel, Louis	35	33	
Perrenoud, Alfred	35	33	
Montandon, Paul	29	34	
Freiburg, Samuel	40	32	
Barrux, Henri	40	31	
Hofstetler, Gottlieb	37	32	
Balmer, Alfred	35	31	
Sanften, Emile	35	29	
Dossaules, Adamir	38	32	
Lemp, vacherie des Fahys	33	32	
Maffli, Alfred	35	33	
Sanften, Emile	40	31	
Salchi, Jean	37	33	
Moser, Alfred	35	34	
Winzler, Gottlieb	34	32	

Art. 9 du Règlement: Tout débitant dont le lait contiendra moins de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de quinze francs. Direction de Police.

ÉTAT-CIVIL DE COLOMBIER Mois d'août 1896.

Mariage.

Jacob-Albert Pfenniger, horloger, Neuchâtelois, domicilié à Colombier, et Marie-Eugénie Monnard, repasseuse, Neuchâtoise, domiciliée à Bôle.

Naissances.

4. Madeleine, à Charles-Louis Robert-Charrue et à Marie-Esther née Barbier.
6. Pierre-Louis, à Clément-Louis Ribaux et à Marie-Louise née Paris.
7. Marie-Bertha, à Samuel Schenrer et à Madeleine née Winkelmann.
8. Fanny-Rose, à Ami-Eugène Mentha et à Fanny-Honorine née Rey.
15. Charles-Albert, à Samuel Kaufmann et à Maria-Anna née Kohler.
17. Marie-Alice, à Jean Delmas et à Jeanne-Méline née Durand.
22. Marguerite-Eglantine, à Emile Walther et à Emma née Weber.

Décès.

9. Antoine-Guillaume Weissbrodt, époux de Adèle-Euphrasie née Parel, né le 8 janvier 1833.
27. Max-Adrien, fils de Charles-Arthur Berthoud et de Marie-Louise née Girardet, né le 16 mai 1896.

ÉTAT-CIVIL DE COFFRANE, GENEVEYS ET MONTMOLLIN JUILLET et AOUT

Promesses de mariage.

Louis-Numa Gropierre-Tochenet, pasteur, de Brot-Plamboz, domicilié à Coffrane, et Marie Delachaux, de et à la Chaux-de-Fonds.
Samuel-Edgar Jacot, professeur, de Coffrane, domicilié à Neuchâtel, et Elisabeth L'Éplattener, des Geneveys, domiciliée à Coffrane.
Louis-Julien Colomb, graveur, de Saint-Aubin-Sauges, et Cécile Jacot, de Coffrane; les deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.
Alfred-Auguste Sigrist, journaliste, et Zéline Heimann; les deux Bernois et domiciliés à Montmollin.
Jean-Jaques Piemontesi, maçon, Italien, et Ida Blanc, Valdoise; les deux domiciliés à Crotzet rière les Geneveys.

Johann-Alfred Sigrist, charpentier, des et aux Geneveys, et Julia-Elise Béguin, de et à Boudevilliers.

Louis-Paul Jacot, instituteur, de Coffrane, domicilié au Locle et Marie-Louisa Colin, de Neuchâtel, domiciliée à Cormondrèche.

Naissances.

15 juillet. Marcel-Henri, à Paul-Alcide Othenin-Girard et à Marthe née Diacon; domiciliés aux Geneveys.

20. Marie, à Samuel Willen et à Madeleine née Ramseier; domiciliés aux Geneveys.

30. William, à Wilhelm Burkhard et à Maria-Rosina-Flora née Gubser; domiciliés à Coffrane.

8 août. Marc-Ernest, à Ernest-Auguste Monnier et à Lucie-Catherine née Humbert; domiciliés aux Geneveys.

17. Félix-Henri, à Auguste-Joseph Balocchi et à Marguerite-Françoise née Cadre; domiciliés à Coffrane.

Décès.

4 août. Numa Perret, époux de Caroline née Chodat, de Brot-Dessous, domicilié à Coffrane, né le 8 mars 1843.

VARIÉTÉS

EN AMÉRIQUE

Dans son livre, récemment paru, sur la société américaine, M^{lle} Dugard trace d'une plume délicate un tableau pris sur le vif à l'université de Wellesley, où plus d'un millier de jeunes filles étudient le grec et le latin :

« Au dîner, dans le large réfectoire aux tables étincelantes où elles prennent leurs repas avec les professeurs, toutes descendirent en toilettes légères, de crêpe rose ou bleu pâle, quelques-unes décolletées, avec, au corsage et dans les cheveux, des guirlandes de feuilles cueillies dans le parc, ces feuilles de l'automne américain, rouges et semées d'or, pareilles à des fleurs. En ces robes de soirée, elles-mêmes servirent le repas très simple — des viandes et des légumes bouillis, des pâtes sèches, des fruits, de l'eau — mais animé de causeries; au dessert, une d'entre elles, enfant de dix-sept ans qui avait voulu ménager une « surprise », arriva de l'office déguisée en négresse, la tête coiffée d'un madras jaune, aux oreilles de larges anneaux d'or, les dents blanches brillant dans sa figure noire : ce fut une gaieté, et le repas finit en de frais éclats de rire... »

« Le lendemain on travaillait. Dès sept heures et demie, les étudiantes circulaient dans le collège; les unes, simplement vêtues d'une jupe de lainage foncé et d'un corsage de toile serré d'une ceinture de cuir, transportaient des seaux, époussetaient, balayaient les galeries, droites, avec des allures de reine; les autres, en toge noire et bonnet carré, costume dont leur grâce atténuée le pédantisme, la toge se drapant en plis souples et le bonnet mêlant sur leur front son gland de soie légère aux boucles de cheveux, traversaient le hall, toutes affairées, ne s'arrêtant que quelques secondes pour lire les nouvelles d'Amérique et d'Europe que l'administration du collège fait chaque jour inscrire sur un tableau à l'entrée des galeries, ou pour choisir, dans les corbeilles de fleurs des marchands ambulants groupés sous les palmiers, des touffes de violettes, d'anémones et de roses. »

Vit-on jamais université plus attrayante ? écrit M. Gaston Deschamps dans le Temps. Nous voilà loin de cette géologie, heureusement abolie, que Rabelais appelait « le punais iac de Sorbonne ».

D'ailleurs, on travaille ferme à Wellesley. Le canotage, la bicyclette, les soins du ménage, la lecture des journaux, la musique, les visites, les offices, l'escrime, le *flirt*, les œuvres de bienfaisance n'empêchent jamais sur le temps réservé aux cours. Et quels cours ! M^{lle} Dugard assista, dans la même journée, 1^o à une dissection de lapins, préalablement empoisonnés par des préparations chimiques; 2^o à une dissertation sur Shakespeare et le drame au seizième siècle; 3^o à une conférence sur les phénomènes inconscients dans l'état normal et hypnotique, avec discussion des psychologues français, Janet, Binet, Ribot; 4^o à une leçon sur la théorie de la connaissance d'après Platon, avec lecture et commentaires du *Protagoras* dans le texte.

Ce n'est pas tout. Notre voyageuse regarda les programmes de la maison et recula presque, effrayée. Voici un résumé sommaire de ce que les jeunes Américaines apprennent à Wellesley, ainsi que dans les universités de Vassar et de Bryn-Mawr : Problèmes du travail; origines et essais de solution; progrès et condition actuelle des classes ouvrières; législation des fabriques; problèmes sociaux; famille, divorce, paupérisme, charité, folie, crime, système pénitentiaire moderne, immigration; — histoire et progrès des idées religieuses du peuple israélite; les inscriptions cunéiformes et l'Ancien Testament; patristique grecque; — théorie de Hegel sur le beau; — la doctrine de l'évolution appliquée à l'explication des modes de conduite individuelle; système de Wundt; discussion de l'influence de Saint-Simon et des utopies sociales de Cabot, Fourier et Owen; étude du socialisme scientifique de Karl Marx et des révolutions industrielles imaginées par Louis Blanc et Lassalle; — théorie des équations; — botanique médicale; — zoologie philosophique; étude de la conformation et des mœurs des insectes; lecture et discussion de Darwin, Spencer, Wallace, Weisman, etc.; — hébreu, sanscrit, mécanique, calcul intégral et différentiel, astronomie, embryologie.

Cette journée de labeur un peu tumultueuse s'acheva par une impression que Tennyson eût aimé à mettre en vers, après l'avoir goûtée dans la prose de M^{lle} Dugard :

« Les cours finis, pendant qu'au Horsford parlor, salon avec tables chargées de brochures, rockingchairs, colonnades, statues, pièce d'un goût disparate, à la fois musée et salle de travail, un professeur me dit la vie des étudiantes, leur forte culture biblique, leurs sociétés de philanthropie, le bien qu'elles font au sortir du collège, et que j'essaye d'ordonner ces images confuses de jeunes filles faisant le ménage et expliquant du grec, priant à la chapelle et offrant des tête-à-tête aux jeunes hommes, portant la robe de bal et la toge de docteur, par la baie du parloir ouverte sur le lac Waban j'aperçois, comme pour accentuer plus fortement ces contrastes, un groupe d'étudiantes descendre par un taillis jusqu'au bord de l'eau bleue, détacher les barques amarrées à la rive et, en quelques coups d'aviron adroits et fermes, disparaître rapides vers les lointains du lac. »

NOUVELLES POLITIQUES

Italie

Le prince de Naples a eu une longue entrevue avec M. di Rudini, qui a désiré s'entendre avec lui pour prendre certaines dispositions relatives au mariage, qui sera décidément célébré dans le courant d'octobre. On n'a pas fixé encore la date précise, parce qu'on voudrait la faire coïncider avec l'époque où le tsar, revenant de Paris, pourrait passer par l'Italie.

Le général Lanza, ambassadeur d'Italie en Allemagne, a été chargé de sonder les dispositions du tsar pendant son séjour à Breslau. Mais jusqu'à présent on ne sait rien de positif. On croit que le tsar se fera représenter par le grand-duc Vladimir.

On parle d'une large amnistie qui serait accordée par le roi à l'occasion du mariage.

Serbie

Le roi Alexandre va rentrer à Belgrade de Smédévo, où il a fait un séjour de plusieurs semaines avec la reine Nathalie, et présidera un conseil des ministres pour s'occuper de la crise constitutionnelle et financière, ainsi que des événements qui se préparent en Macédoine et dans la Vieille-Serbie.

Les nouvelles les plus inquiétantes arrivent journellement des districts d'Ipek, de Prizrend et de Giakovitz, où les Arméniens musulmans massacrent les chrétiens serbes.

L'opposition, en outre, prépare une campagne à fond contre le gouvernement en vue de la révision de la constitution.

Le mauvais état des finances, enfin, pèse de plus en plus sur le pays, la totalité du produit des impôts indirects étant accaparée par la direction autonome du service de la dette et les impôts directs n'étant pas rentrés.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

Un vol audacieux. — Une dépêche de Londres annonçait samedi dernier qu'un vol important avait été commis à la Société générale à Paris. Le fait était démenti le jour même par la préfecture de police et la société elle-même. Le vol avait été commis cependant, et voici les renseignements fournis par le directeur de la Société générale.

Samedi dernier, trois gentlemen se présentaient aux guichets de la succursale de la société, place de l'Opéra, et demandaient à échanger 25,000 francs de banknotes anglaises contre des billets de la Banque de France. Pendant que le caissier comptait les billets, un des gentlemen demanda à consulter une carte géographique de la France. On lui en désigna une au fond de la salle.

Le caissier poussa machinalement son tiroir et se rendit près du visiteur pour lui montrer Saint-Malo; pendant ce temps les deux autres s'emparaient des banknotes, de billets et d'une liasse de chèques. On ne s'aperçut du vol qu'après leur départ.

(Voir suite en 4^{me} page.)

Maladies de Poitrine

M. le Dr Ruff, méd. d'Etat-major à Mühringen (Baden), écrit : « Depuis le peu de temps pendant lequel j'ai observé jusqu'à ce jour les effets de l'hématogène du Dr méd. Hommel, j'ai reconnu ses heureux résultats pour la guérison d'une manière si indubitable, que je place votre préparation au premier rang parmi tous les toniques. J'ai obtenu en particulier des succès éclatants dans le cas d'un homme de 58 ans, dont la santé s'était tout à fait délabrée suite d'un catarrhe chronique des bronches avec les symptômes les plus alarmants; aujourd'hui, après quatre semaines, cet homme ne tousse presque plus et a repris son teint naturel. » Dans toutes les pharmacies. (H. 4176 Z.)

EXPOSITION NATIONALE SUISSE

Maison récompensée :

Groupe 5. — Coton.

Groupe 42. Boissons stimulantes, etc.

Paul Heidlaut, anc. C. Tramper, à Pratteln. Médaille d'argent, le plus haut prix pour sucreries de café. (1896.)

Lundi matin, le directeur de la Société générale recevait la visite du receveur du bureau de poste de la rue Cambon, lequel lui rapportait la liasse de chèques qui avait été jetée dans la boîte aux lettres, les voleurs ne pouvant en tirer parti.

Une plainte a été déposée au parquet et le signalement des voleurs a été transmis dans toutes les directions.

Au pôle Nord. — M. Georges Gould, fils du défunt millionnaire, est rentré dimanche à New-York d'une excursion dans les régions arctiques. Il prépare pour l'année prochaine une expédition qui tentera d'atteindre le pôle Nord. Son plan est de diviser son voyage en une série d'étapes, et pour atteindre son but il consacra autant d'années qu'il sera nécessaire.

Un navire sera envoyé sur un point extrême, où une habitation sera construite pour recevoir les approvisionnements et le matériel. L'expédition, partant de ce point, poussera aussi loin que possible et édifiera une seconde maison qui servira pareillement de dépôt. On continuera de la sorte jusqu'à ce que le pôle ait été atteint. La première habitation recevra des approvisionnements nouveaux tous les six mois, et les aliments seront transmis de magasin en magasin.

Un drame du vélo. — Un des sportsmen les plus répandus à Bruxelles, M. Léon V..., a été victime, samedi soir, d'un dramatique accident.

Accompagné d'un groupe d'amis, M. V... était allé faire, à bicyclette, une excursion à Bouchout. Vers six heures du soir, les cyclistes passaient à fond de train devant le château de la princesse Charlotte. Tout à coup, M. V..., par un mouvement inexplicable, alla rouler avec son vélo dans un fossé. Le choc fut terrible, M. V... se fractura l'épaule et se brisa plusieurs côtes. La machine fut brisée en deux. Les amis du pauvre cycliste le transportèrent dans une ferme voisine où des soins lui furent prodigués; puis, vers huit heures, le ramenèrent en voiture et avec tous les ménagements nécessaires, à son domicile.

Le voyage des souverains russes.

A Breslau, le tsar a conféré au prince de Hohenlohe l'ordre de Saint-André, au baron Marschall l'ordre d'Alexandre-Nevsky en brillants, au prince Radolin l'ordre d'Alexandre-Nevsky, au conseiller de légation M. de Pourtalès et au sous-secrétaire baron Rotenhan l'ordre de Sainte-Anne de 1^{re} classe.

L'empereur Guillaume a conféré à M. Chichkine la 1^{re} classe de l'ordre de l'Aigle-Rouge, au comte Osten-Sacken la grand-croix de l'Aigle-Rouge.

Le *Nouveau Temps*, de St-Petersbourg, exprime, comme tous les autres journaux russes, sa profonde satisfaction des appréciations favorables de la presse allemande au sujet de l'entrevue de Breslau.

Il déclare que la Russie augure les meilleurs résultats de cette entrevue, précisément parce que chaque jour prédomine davantage à Vienne, à Berlin, à Saint-Petersbourg et à Paris, le désir de consolider la paix européenne et la conscience qu'une action commune de toutes les grandes puissances continentales est nécessaire pour contrecarrer les projets politiques de l'Angleterre, clairement révélés par les événements dont l'empire ottoman est le théâtre, ainsi que par les espérances qu'inspire à la presse anglaise la mort du prince Lobanoff.

Les *Novosti* ajoutent qu'il faut se féliciter de ce que le *modus vivendi* actuel entre la triple alliance et l'alliance franco-russe constitue non seulement une longue garantie de l'équilibre européen, mais encore permette à l'Allemagne, à la Russie et à la France de sauvegarder en commun leurs intérêts dans le monde, comme après le conflit sino-japonais.

Le tsar et la tsarine arriveront aujourd'hui à Copenhague, à bord du yacht impérial *Etoile Polaire*, et y resteront jusqu'au 20 septembre.

Le roi Christian de Danemark ira peut-être à la rencontre de son petit-fils le tsar et de la tsarine jusqu'au Sand.

La réception officielle aura lieu au Tolbod, à Copenhague, en présence de la cour, des troupes de terre et de mer et de toutes les notabilités de la ville.

Le tsar et la tsarine descendront au château de Bernstorff, chez le roi et la reine, assisteront à un grand dîner de gala au château d'Amalienborg et feront une excursion au château de Fredensborg.

Le tsar et la tsarine se rendront en Angleterre et en France à bord du *Standard*, dont l'aménagement intérieur sera terminé d'ici là.

NOUVELLES SUISSES

Le Pilate. — La ligne du Pilate a transporté jusqu'à fin août 24,965 voyageurs, pour 31,072 dans la période correspondante de 1895. La recette totale a été de 158,627 fr. pour 198,034 en 1895.

L'an dernier, l'exploitation jusqu'au sommet avait commencé le 5 mai; cette année, elle n'a commencé que le 19 mai.

Grandes manœuvres. — Le général Brunel et le capitaine Fourast, délégués par le gouvernement français pour assister aux prochaines manœuvres, ont rendu visite au président de la Confédération, auquel ils ont été présentés par le colonel Dumorier, attaché militaire à l'ambassade de France.

Berne. — Les socialistes avaient organisé une manifestation pour dimanche, à Berne, en faveur du maintien de l'interdiction mise sur certaines brasseries. Cette démonstration, qui comportait en outre une fête champêtre, a eu lieu comme il avait été indiqué, mais l'enthousiasme des participants a été très modéré, d'autant plus que la fraction dissidente du parti socialiste bernois, dirigée par MM. Brustlein, Steck, Muller et consorts s'était abstenue. A Berne, on considère la mise à l'index comme parfaitement illusoire, et beaucoup de socialistes eux-mêmes sont opposés à cette mesure.

— A Erlénbach, environ 2,000 têtes de bétail ont été amenées au premier marché d'automne, les trois-quarts se sont vendues à de bons prix. Le marché était très animé.

CHRONIQUE AGRICOLE

Foins. — Moissons. — Regains. — Pommes de terre.

La sécheresse désespérante du mois de mai et du commencement de juin, sécheresse qui a nui à notre récolte de foin et qui était si persistante que bon nombre d'agriculteurs se croyaient revenus à l'année 1893 de triste mémoire, a été suivie d'une série, bien rarement interrompue, de trois mois de pluie, de sorte que les foins ont été, pour la plupart, rentrés dans de mauvaises conditions; les moissons qui ont suivi de près ont été plus difficiles encore à faire; blé et avoine ont beaucoup souffert et ont été rentrés humides, parfois germés, noirs. De ce côté-là, gros déficit: quantité petite, qualité médiocre.

Pour les regains, la mauvaise chance semble vouloir continuer à s'acharner sur le pauvre cultivateur: une semaine de pluie, le dimanche beau, telle est la règle presque constante qui semble présider à la direction du temps. Hélas! qu'y faire? Constater le fait, et lutter, lutter toujours. La lutte contre les intempéries, contre les difficultés de toute nature, n'est-ce pas là le plus gros de la vie du paysan? Pendant que le reste des regains attend les beaux jours que l'ail s'acharne à ne pas vouloir nous promettre, les pommes de terre se baignent dans un sol détrempé. Les fanes deviennent noires, les feuilles tombent et les champs dégagent cette mauvaise odeur caractéristique des tubercules gâtés. Les arrachages des printanières ont prouvé que la pourriture fait de grands ravages; les *Imperator* souffrent aussi beaucoup; les *Magnum* résistent mieux. Voilà donc aussi une récolte fortement compromise par la pluie; et la hausse sur les prix ne suffira certainement pas à combler le déficit. En attendant, la pomme de terre est fortement demandée par le commerce, mais personne ne peut s'engager, ni pour les prix, ni pour les quantités à livrer.

La distillerie indigène ressentira fortement le contre-coup de ce manque de pommes de terre, car si elle est forcée de payer 5 fr. les 100 kg., ses bénéfices sont presque nuls. Si elle doit avoir recours au blé indigène, sa position sera pire encore, les céréales étant de mauvaise qualité et rares sur le marché: « Ne distillez pas, diront quelques tempéraments! — Au contraire, distillez beaucoup, s'écrient bon nombre de cultivateurs, nous avons grandement besoin de vos résidus pour rendre à nos fourrages délavés un peu de leur valeur nutritive. »

Rien n'est exagéré dans ce qui est dit ci-dessus. Au point de vue des produits agricoles, l'année 1896 peut être classée parmi les plus mauvaises; tout le monde en a souffert, les actifs comme les négligents. Ceux qui ont l'habitude d'avoir terminé leurs travaux les premiers sont tout aussi en retard que ceux que rien ne presse, si ce n'est le désir d'avoir fini sans avoir commencé.

(*Novelliste vaudois.*)

CHRONIQUE NEUCHATOISE

Enseignement primaire. — Le Conseil d'Etat a délivré le brevet d'aptitude pour l'enseignement primaire à l'instituteur et aux institutrices ci-après désignés:

a) M. Henri Dubois, à Boudevilliers; M^{lle} Isabelle Roulet, à Boudevilliers; M^{lle} Lina Dellenbach-Trachler, à la Grand-Combe; M^{lle} Blanche Pomay, aux Vieux-Prés; Marie Dessoulavy, à Vilars; Bertha Veuve, à Cernier; Hélène Keigel, à Bel-Air (Boudry); Berthe Pierrehumbert, à Bôle; Louise Montandon, à Gorgier; Marie Marchand, à Dombresson; Alice Bolle, à Couvet; Rosa Matthey, à Môtiers; Marie Rentz, à la Chaux-de-Fonds; Augusta Gauchat, à Lignières; Pauline Girard et Cécile Scheurer, au Locle; Caroline Leuba-Dubois, au Verger (le Locle); Marguerite Gétaz, aux Verrières.

Ecoles primaires. — Le Conseil d'Etat a confirmé la nomination, faite par la Commission scolaire des Verrières, de M^{lle} Berthe Michelin au poste d'institutrice de la classe enfantine de cette localité.

Barreau. — Le citoyen G. Courvoisier, juge cantonal, a été nommé membre de la commission d'examen pour l'admission au barreau, et Albert Calame, procureur général, membre suppléant.

Notariat. — Le citoyen Henri Lehmann, avocat et notaire, à la Chaux-de-Fonds, a été nommé membre de la commission d'examen des notaires, en remplacement du citoyen Jean Berthoud, conseiller d'Etat; et Henri Auberson, notaire à Boudry, suppléant.

Jeune fédéral. — Par arrêté du 8 courant, le Conseil d'Etat a décidé que le Jeune fédéral sera célébré dans le canton le dimanche 20 courant.

Militaire. — Les cadres des bataillons d'infanterie nos 19 et 20 de landwehr sont entrés hier en caserne à Colombier. La troupe est convoquée pour samedi. Le cours de répétition prendra fin le 18 courant.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil général de la Commune

Séance du 8 septembre 1896.

Le Conseil, convoqué par devoir, entre en séance à 4 h. 10.

M. le président lit une pétition des horticulteurs-jardiniers demandant à participer à la création des nouveaux jardins projetés en ville, et l'interdiction au jardinier attitré de la Commune de travailler pour les particuliers. — Renvoyé au Conseil communal.

Lecture est faite ensuite de la lettre de démission de M. Jean Berthoud, nommé conseiller d'Etat. M. le président constate que M. Jean Berthoud ne comptait que des amis au Conseil général; il en a été le président, et l'on doit relever la part importante qu'il prenait dans les discussions et dans le travail des commissions. Tous les membres de l'assemblée félicitent le nouveau conseiller d'Etat de sa nomination et lui souhaitent bonheur et prospérité dans ses nouvelles fonctions.

Par 14 voix sur 18, le Conseil nomme M. Ernest Strittmatter membre de la Commission scolaire, en remplacement de M. Jean Berthoud.

L'ordre du jour appelle la lecture d'une série de rapports du Conseil communal, dont il est fait dépôt sur le bureau.

Revision du règlement sur les canaux-égouts. — Le règlement actuel date de 1860. En raison du développement de la ville, ce règlement n'est plus en rapport avec l'état de choses actuel, spécialement pour les constructions des canaux des quartiers suburbains, dont l'établissement est coûteux, et pour lesquels la redevance des propriétaires de constructions, le plus souvent assez espacées, n'offre plus qu'un faible pour cent de la dépense. Au lieu de 3 fr. par mètre carré de façade, le Conseil communal propose d'élever la redevance à 2 fr. par mètre courant que mesure la limite de l'immeuble longeant la voie publique, pour la propriété bâtie et non bâtie, plus 40 centimes par mètre cube des bâtiments et dépendances. Les puits perdus sont interdits, et les fosses étanches ne sont tolérées que pour autant que le trop plein se déverse dans un canal public.

Demande d'un crédit de 70,000 fr. pour l'endiguement de la Reuse en amont du Champ-du-Moulin et travaux de consolidation dans les Gorges; ces travaux sont rendus nécessaires à la suite des dégâts causés par les crues de la rivière et les fortes pluies du printemps et d'une trop grande partie de l'été. Il faudra déduire du crédit demandé le produit des subventions cantonale et fédérale.

Demande de crédit de 23,500 fr. pour le réaménagement de la rampe du Mail, lequel s'effectuerait du côté du cimetière; quelques tombes datant de près de trente ans seraient seules enlevées, et l'on conserverait la rangée de peupliers. La voie aurait de 7 à 7m.50 de largeur. Cette correction entraînerait la démolition d'un angle du porche du cimetière et sa construction en retrait avec agrandissement au nord pour le logement du concierge.

Demande de crédit de 11,000 fr. pour la correction du chemin des Battieux conduisant de Serrières à Peseux, avec construction d'un canal-égout collecteur.

Demande de crédit de 1,200 fr. pour travaux d'aménagement au chemin du Suchiez, fréquemment abîmé par les eaux pluviales. Voté d'urgence.

Demande de crédit de 550 fr. pour corrections au chemin des Ribaudes, dont l'écoulement d'eau est défectueux et cause des dégâts dans les propriétés avoisinantes. Voté d'urgence.

Demande d'un crédit supplémentaire de 9,600 fr. au budget des travaux publics, les établissements de bains, le Musée des Beaux-Arts, les collèges ayant occasionné des frais imprévus en réparations et améliorations. Le crédit budgétaire pour l'entretien des routes est également épuisé par les pluies de juillet et d'août et le matériel des chantiers est à remplacer.

La question du chauffage du Temple-du-Bas avait été renvoyée ce printemps à cause de sa connexité avec celle de l'achat de nouvelles orgues.

Or, comme l'on ne sait encore maintenant à quelle époque l'instrument actuel pourra être remplacé et comme, d'autre part, le calorifère actuel n'est plus en état de fonctionner d'une manière satisfaisante, le Conseil communal vient de nouveau proposer l'installation du chauffage au gaz au Temple du Bas; coût: 8,800 fr. Huit fourneaux y seraient placés, répartis le long des murs. La dépense de gaz serait annuellement de 500 francs, y compris l'éclairage.

Pour la Collégiale, le Conseil propose l'établissement d'un appareil à air chaud dont le coût est de 8,300 fr.

Demande de crédit de 12,400 fr. pour l'installation d'une conduite d'eau sur la nouvelle route de Serrières.

Ratification d'une convention passée avec la Société de la Salle des concerts pour l'éclairage électrique de cet édifice.

Demande de crédit de 6 à 700 fr. pour une vitrine à installer dans la salle des collections ethnographiques du Musée des Beaux-Arts.

De récents et importants dons ne peuvent être mis sous les yeux du public par suite du manque de place et de vitrines.

Achat, au prix de 3700 fr., de la vigne Touchon, aux Fahys, mesurant 2780m² et qui pourra servir à la construction de maisons ouvrières.

Achat de l'Etat de la propriété du Quart-d'Heure, au prix réduit de 1000 fr. pour 480m² de terrain.

Echange de parcelles de terrain avec M. Russ-Suchard, au pied de sa propriété de l'Evoles, à l'est de la Promenade carrée.

Le Conseil communal propose la non-ratification de la vente du lot VII du massif C des terrains de l'Est, faite au profit d'un entrepreneur qu'il a des raisons de croire vouloir se dispenser de suivre aux ordres du cahier des charges, le dit entrepreneur ayant déjà été recherché pour un cas semblable, d'où procès encore pendante.

Vente à l'hoirie de Pierre et au prix de 1000 fr. d'une parcelle de terrain à l'Ecluse, soit une bande de terrain inutile pour la Commune et devant servir à un tiers pour la construction d'une ou plusieurs maisons.

Deux demandes en agrégation sont renvoyées à la commission.

La commission du tarif des eaux présente son rapport qui conclut à modifier les propositions du Conseil communal en ce sens que l'abonnement pour appareils à chasse serait de 4 fr. plus 1 fr. par chambre, un second appareil pour le même ménage paierait 4 fr. seulement.

Une motion demandant que les rapports du Conseil communal soient imprimés ou tout au moins mimeographiés et remis à chaque membre, ainsi que la pétition des jardiniers sont renvoyées à l'autorité administrative pour rapports.

Sur la demande de M. Georges de Montmolin, la commission chargée de l'étude des écoles de quartiers est invitée à faire rapport le plus tôt possible.

La séance est levée à 7 heures et le Conseil s'ajourne à mardi prochain.

Pour les Arméniens. — Un comité de propagande s'est formé hier à Neuchâtel dans le but de joindre ses efforts à ceux du comité de Lausanne pour organiser une manifestation nationale en faveur des Arméniens et pour travailler à obtenir des puissances une intervention efficace en Orient.

Ce comité est présidé par M. le conseiller d'Etat Comtesse. Des citoyens de toutes opinions en font partie. Nous publierions leurs noms lorsque toutes les adhésions auront été recueillies.

Orage. — Cette nuit a été très orageuse. Dès 11 heures, les éclairs aveuglants se succédaient presque sans interruption. L'orage était accompagné d'une pluie diluvienne, qui a causé des ravines dans les vignes et les jardins.

On nous téléphone ce matin d'Auvergnier qu'une colonne de grêle s'est abattue, à 1 heure, sur la contrée et y a causé de graves dégâts aux vignes.

Pavillon de musique. — Ce soir, dès 8 1/2 heures, concert donné par l'Orchestre *Sainte-Cécile*.

DERNIERES NOUVELLES

Berne, 8 septembre.

Les recettes des douanes se sont élevées: en août 1896, à 3,612,520 fr. 39; en août 1895, à 3,482,201 fr. 65. Excédent de recettes en 1896, 130,318 fr. 72. Elles se sont élevées, du 1^{er} janvier à fin août, en 1896, à 28,605,152 fr. 20; en 1895, à 27,344,948 fr. 55. Excédent de recettes en 1896, 1,260,203 fr. 65.

Zurich, 8 septembre.

Dans les exercices de tir de la XI^{me} brigade, le commandant du bataillon 66, major Weinmann, a été atteint après la critique, pendant la continuation des exercices, d'une défaillance prolongée, à la suite d'une attaque d'apoplexie.

Brienz, 8 septembre.

Vingt-sept pères de famille, propriétaires délogés de Kienholz, ont décidé d'acheter un emplacement au lieu dit Sous le Rocher, près de la route, où ils vont construire leur village qui se nommera Nouveau Kienholz.

Landquart, 8 septembre.

On signale différents accidents dans le Prättigard. Une fanéuse s'est égarée dans le brouillard et est tombée au bas d'une paroi de rochers; un faucheur qui rentrait chez lui est tombé dans une gorge et s'est tué.

Bellinzzone, 8 septembre.

Deux ouvriers italiens, le père et le fils, ont tué cette nuit, de sept coups de couteau, à Balerna (arrondissement de Mendrisio), un jeune homme de Balerna, récemment revenu d'Amérique. Le crime a été prémédité; il faut en chercher la cause dans de vieilles rancunes. Les assassins n'ont pas pu être arrêtés, car ils ont passé tout de suite la frontière.

Berlin, 8 septembre.

Les journaux annoncent que le couple impérial de Russie ferait à son retour de Darmstadt, entre le 13 et le 15 octobre, une visite à l'empereur et à l'impératrice

d'Allemagne, à Potsdam. Cette nouvelle ne doit être accueillie cependant qu'avec toutes réserves.

Kiel, 8 septembre.

Le tsar et la tsarine sont arrivés ici à 10 h. Les souverains ont été reçus par le prince héritier, par le prince Henri, frère de l'empereur, qui avait revêtu l'uniforme russe, par la princesse Irène sa femme, suivis des amiraux et officiers de l'escadre. Ils se sont rendus ensuite au château. La flotte de manœuvres, arrivée ce matin, a le pavois de gala.

— A l'arrivée de l'empereur et de l'impératrice de Russie, le parcours de la gare au château avait été orné de fleurs, de guirlandes et de drapeaux russes et allemands. La salle de réception à la gare était décorée avec goût et la place devant la gare était également pavoisée et ornée de profusion. La foule a fait un accueil très sympathique au couple impérial russe.

Francfort, 8 septembre.

On mande de Vienne à la *Gazette de Francfort* que le comte Kapnist, ambassadeur de Russie à Vienne, se rendra, comme successeur désigné du prince Lobanoff, à Paris, où il sera reçu par le tsar.

Madrid, 8 septembre.

Une dépêche privée de la Havane annonce que la police a arrêté un certain nombre d'auxiliaires de l'insurrection. Plusieurs notables ont été emprisonnés, parmi lesquels le professeur de droit pénal à l'Université de la Havane, un magistrat, le directeur du Conservatoire, un avocat et plusieurs riches négociants.

Barcelone, 8 septembre.

Le complot anarchiste auquel est due la dernière explosion, à la rue Cambios Nuevos, est complètement découvert. Tous ses auteurs sont emprisonnés. L'auteur principal du complot est un Marseillais, âgé de 27 ans, du nom de Thomas Asheri.

DERNIERES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'avis*)

Madrid, 9 septembre.

Le conseil des ministres s'est occupé de l'élaboration d'une loi de répression contre les anarchistes, et de la création d'une police spéciale pour la surveillance des anarchistes.

Le ministre de la marine a déclaré qu'il lui faut 35,000,000 de pesetas pour les dépenses de septembre à Cuba. Le moment d'un emprunt n'étant pas favorable, c'est le trésor qui avancera la somme.

Une dépêche privée dit que les insurgés de la province de Cavite, aux Philippines, sont incapables de tenir devant les canonnières espagnoles; ils ont reculé dans l'intérieur.

Kiel, 9 septembre.

Le prince Henri de Prusse et le prince Waldemar ont pris congé des souverains russes à bord de l'*Etoile polaire*. Ils sont revenus sur le *Hohenzollern*.

L'*Etoile polaire* a quitté le port salué par les coups de canon de tous les navires présents; elle a répondu et la musique a joué l'hymne prussien.

Bourse de Genève, du 8 septembre 1896

Actions	Obligations	
Centr.-Suisse	3% féd.ch. def.	102 75
Jura-Simplon	3 1/2 féd.ch. 37.	—
Id. priv.	3% Gen. à lots	111 50
Id. bons	Jura-S. 3 1/2 %	511 —
N.-E. Suis. anc.	N.-E. Suis. 4%	549 —
St-Gothard	Fr.-Suis. 4%	549 —
Union-S. anc.	Lomb. anc. 3%	367 75
Bq. Commerce	Mér. ital. 3%	281 —
Union fin. gen.	Prior. ott. 4%	438 —
Parts de Sétif.	Ser. Obtr.	835 —
Alpines	Douan. ott. 5%	469 —

Changes	France	Demandé	Offert
à	100,22	100,27	89 75
	92,75	92,75	89 75
	95,21	95,21	85 25
Genève	123,65	123,80	835 —
	211, —	211,60	469 —

Cote de l'arg. fin en gren. en Suisse, fr. 118.— le kil.

Genève 8 sept. Esc. Banq. du Com. 3 1/2 %

Bourse de Paris, du 8 septembre 1896

(Cours de clôture)

3 % Français	103.17	Comptoir nat.	573 —
Italien 5 %	89.10	Crédit foncier	642 —
Rus. Orient. 4%	67.45	Créd. lyonnais	758 —
Russe 1891, 3%	94.25	Suez	3898 —
Ext. Esp. 4%	64.75	Chem. Autric.	800 —
Portugais 3%	—	Ch. Lombards	—
Tabacs port.	498. —	Ch. Méridion.	601 —
Turc 4%	20.10	Ch. Nord-Esp.	114 —
Actions		Ch. Saragosse	173 —
Bq. de France.	—	Banque ottom.	570 —
Bq. de Paris.	899 —	Rio-Tinto	623. —

Toute demande d'adresse faite par lettre au bureau d'annonces de la *Feuille d'avis* (Haasenstein & Vogler) doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci ne sera pas affranchie.

Ce numéro est de huit pages.

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE
H. WOLFRATH & C^{ie}
éditeurs de la Feuille d'avis

LIVRAISON A BREF DÉLAI
DE
FACTURES
DE TOUS FORMATS
EN-TÊTES DE LETTRES
Memorandums
Travail soigné. Prix modérés
TÉLÉPHONE

Extrait de la Feuille officielle

Faillite de Sandoz & C^{ie}, maison de banque, à la Chaux-de-Fonds. Date du jugement révoquant la faillite : 31 août 1896.

Bénéfice d'inventaire de Jules-Alois Blanc, époux de Alida née Reymond, horloger et cafetier, domicilié à Môtiers, où il est décédé le 31 août 1896. Inscriptions au greffe de la justice de paix, à Môtiers, jusqu'au mercredi 7 octobre 1896, à 4 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siègera à l'Hôtel de Ville de Môtiers, le samedi 10 octobre 1896, à 2 heures après midi.

Bénéfice d'inventaire de Isaac-Daniel Kœch, agriculteur, époux de Louise née Benoit, décédé à Cormondrèche le 6 juillet 1896. Inscriptions au greffe de paix d'Auvergnier, jusqu'à jeudi 8 octobre 1896, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siègera dans la salle de justice, à Auvergnier, le vendredi 9 octobre 1896, dès 10 heures du matin.

A la demande du citoyen Christ Gygi-Dick, charron, à Bevaix, l'autorité tutélaire du cercle de Boudry, dans sa séance du 1^{er} septembre 1896, lui a nommé un curateur en la personne du citoyen Ernest Strittmatter, avocat, à Neuchâtel.

Dame Rose-Anna Bär née Chard, sans profession, domiciliée à Neuchâtel, rend publique la demande en séparation de biens que, le 2 septembre 1896, elle a notifiée à son mari, le citoyen Albert Bär, boulanger, également domicilié à Neuchâtel.

Il résulte d'un jugement du tribunal civil de Lausanne, du 13 février 1892, qu'il a été prononcé une séparation de biens entre les époux Marie-Sophie Chappuis née de Steiger, actuellement domiciliée à Friedheim près Berne, et Aloys Chappuis, pharmacien, domicilié aux Verrières.

D'un acte en date du 26 août 1896, reçu Henri Lehmann, notaire, dont une copie est déposée au greffe du tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds, il résulte que le citoyen Elias-Jankel-Ioiasovitch Weinberger, négociant, et demoiselle Louise Rueff, modiste, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui stipule le régime de la séparation de biens.

PUBLICATIONS SCOLAIRES

Bevaix. — Institutrice de la classe enfantine. Obligations : celles prévues par la loi. Traitement : 1080 fr. Examen de concours : le 1^{er} octobre. Entrée en fonctions : le 2 novembre. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 26 septembre, au président de la Commission scolaire et en avisant le secrétaire du département de l'Instruction publique.

Les Verrières. — Institutrice de la classe mixte des Cernets. Obligations : celles prévues par la loi. Traitement : fr. 1080. Examen de concours : le 19 septembre, à 9 heures du matin, au collège

Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LA GRANDE PASTOURE

LA FRANCE

au temps de Jeanne d'Arc

GEORGES FATH

Quand les premiers transports furent un peu calmés, le sire de Chailly reprit en s'adressant à la mère de l'enfant : — Ce n'est pas tout, bonne femme, il faut maintenant que tu tiennes la promesse que tu m'as faite.

— Laquelle, Messire ? répondit la mère, qui oubliait, tout en admirant son garçonnet, qu'elle s'était hâtée de dépeupiller avec dégoût d'un petit costume tout neuf dont l'avait revêtu la Meffraie pour l'attirer à elle.

— Celle de m'éclairer sur les moyens de pénétrer au château de Machecoul, afin que je puisse me venger et vous venger tous du félon qui l'habite.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

des Verrières. Entrée en fonctions : le 1^{er} novembre 1896. Adresser les offres de service avec pièces à l'appui jusqu'au 16 septembre, au président de la commission scolaire et en avisant le secrétaire du département de l'Instruction publique.

TRIBUNAL CANTONAL

Jugements de divorce.

10 juillet 1896. — James-Arnold Andrié, représentant de commerce, domicilié à la Chaux-de-Fonds, et Marie-Amanda Andrié née Hostettler, demeurant actuellement au Grand-Cachot.

11 juillet 1896. — Hermann-Auguste Letschert, doreur, et Marie-Virginie Letschert née Pierrehumbert, les deux domiciliés à Neuchâtel.

ANNONCES DE VENTE

BISCOTINS MATTHEY

Bons desserts économiques recommandés aux ménagères. — Seuls fabriqués d'après la véritable recette neuchâteloise et appréciés depuis plus de 30 ans.

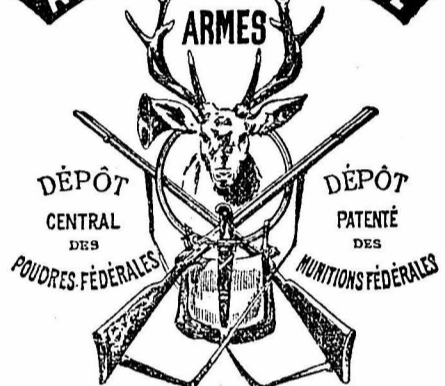
En vente uniquement à la fabrique, rue des Moulins n° 19, Neuchâtel. 428

Se méfier des contrefaçons !

Ch. PETITPIERRE & FILS

Traille 11 — TÉLÉPHONE — Place Parry 1

ARTICLES DE CHASSE



ARMES
DÉPÔT CENTRAL DES POUDRES FÉDÉRALES
DÉPÔT PATENTÉ DES MUNITIONS FÉDÉRALES
CAPSULES DE DYNAMITE
MÈCHES À MINE
MUNITIONS
POUR REVOLVERS FLOBERT, etc.

ARMES de St-Etienne et de Belgique (Monopole pour la Suisse d'un des principaux fabricants de Liège)

DOUILLES ET CARTOUCHES
PLOMB ET GRENAILLE DE FER
CAPSULES
POUDRES NOIRE ET BLANCHE
CORNES, ACCESSOIRES
VESTES DE CHASSE, toutes faites et sur mesure 7962

PRIX MODÉRÉS

GRAND CHOIX de FUSILS de CHASSE

RÉPARATIONS



Bicyclettes
garanties

munies de pneumatiques 1^{re} qualité. Pour dames et jeunes garçons, dep. fr. 275. Pour messieurs, 285. Compteurs de vitesse et de kilomètres. Réparations. Accessoires. 8250

Ed. FAURE Fils, Neuchâtel & Cortaillod

— Je suis prête, Messire, et soyez assuré que je vous guiderai aussi bien que le premier gars du pays.

— Non, femme, dit Guillaume, c'est moi qui conduirai ce seigneur.

— Cela ne sera point, car je veux moi-même lui payer ma dette; tu resteras, toi, auprès de nos enfants, dit la femme en mettant sa cape.

— Allons, allons, reprit un vieux paysan, vous resterez ici tous les deux à embrasser votre garçonnet, c'est moi qui serai le guide de ces seigneurs. Je connais le château et les chemins qui y conduisent mieux que personne ici, et quant au reste, je suis vieux, n'ai plus de famille, et me soucie aussi peu d'en finir aujourd'hui que demain, quand il s'agit de vous rendre service à tous.

— Bien parlé, dit le sire de Chailly; oui, c'est toi qui nous conduiras, mon brave, je n'en accepte point d'autre, et, sois tranquille, il ne t'arrivera aucun mal tant que nous voyagerons de compagnie.

— A la grâce du bon Dieu ! répliqua le vieux paysan.

Le sire de Chailly jeta quelques pièces d'or à Guillaume pour faire mettre, disait-il, de bons verrous à sa porte et acheter des chausses et un chaperon neufs à son garçonnet; puis tous sortirent de la cabane, comblés de bénédictions.

Le sire de Chailly craignant d'éveiller

IVROGNERIE — TROIS GUÉRISONS

Il y a quelque temps déjà que j'ai fait usage de votre traitement contre l'ivrognerie et je dois dire que les résultats obtenus ont été très heureux. C'est pourquoi je ne puis que recommander l'emploi de votre méthode, espérant ainsi être utile aux personnes qui pourraient en avoir besoin. Jusqu'à présent il n'y a pas eu de rechute chez notre patient; il n'a plus aucune envie de boire, quoiqu'il n'éprouve pas de dégoût. C'est donc à votre procédé que j'attribue ce succès inattendu, dont je suis très heureux, et je vous en témoigne ici ma plus sincère gratitude. Louis Sick, à Bellenberg (Bavière).

Les résultats de votre traitement contre l'ivrognerie ont dépassé mon attente. Notre patient est radicalement guéri de son penchant à l'ivrognerie, car depuis l'emploi de votre méthode, il n'y a pas eu de rechute. Je recommande donc votre méthode à tous les intéressés, non-seulement parce qu'elle n'est pas nuisible à la santé, mais encore parce qu'elle peut être appliquée à l'insu du malade. André Locher, à Breitenrode, près d'Oebisfelde (Saxe).

Votre traitement de l'ivrognerie a radicalement guéri le patient de son penchant à l'ivrognerie, dont il ne reste aucune trace. La personne en question est maintenant capable de remplir les charges qui lui incombent avec toute l'exactitude, ce qui lui était impossible auparavant pendant qu'elle était adonnée à la boisson. Je constate donc avec plaisir l'efficacité de votre cure, en même temps que je dois reconnaître qu'elle n'a aucun effet nuisible sur l'organisme. Les résultats sont également assurés en appliquant la cure avec ou sans le consentement du malade, car le traitement ne le dérange en aucune façon. Jacques Wäber, à Marly-le-Grand (Fribourg).

Adresse : POLICLINIQUE PRIVÉE, Kirchstrasse 405. Glaris. 319



Lait stérilisé

qui remplace le mieux et le plus économiquement le lait maternel. 3/10 : 20 c.; 6/10 : 30 c.; 1 litre : 50 c. Chez F. JORDAN, pharmacien.



CRÈME excellente chez E. MORTIER, rue de l'Hôpital, et F. GAUDARD, fab. de l'Hôpital.

PIANOS

HARMONIUMS
et autres instruments de musique
choisis et garantis, des
meilleures fabriques suisses et étrangères.

HUGO - E. JACOBI

facteur de pianos

9 et 11, Rue Pourtalès, 9 et 11

(rue en face du Jardin anglais, entre l'Académie et le Collège de la Promenade)

NEUCHÂTEL

Dépôt à la CHAUX-DE-FONDS :

11, Rue du Parc, 11

VENTE — ÉCHANGE — LOCATION

Réparations et accords de pianos et harmoniums.

Recommandé par les principaux professeurs de musique.

Pianos d'occasion à prix avantageux.

Seul dépositaire dans le canton des fabriques de 1^{er} ordre, telles : que Julius Blüthner, Pleyel (nouvelle construction pour l'exportation), Kaps, Górs & Kallmann, Thürmer, etc., etc. 12

LITERIE - TROUSSEaux

Plumes et Duvets dégraissés à la vapeur
Choix sans pareil

Le 1/2 kg. —.65, —.75, —.95; 1^{er} 1.25, 1.75; extra, 2.25 et 2.90.

Duvet gris et blanc, surfine, 2.90; bl., 3.90, 4.85, 5.50, 7.50.

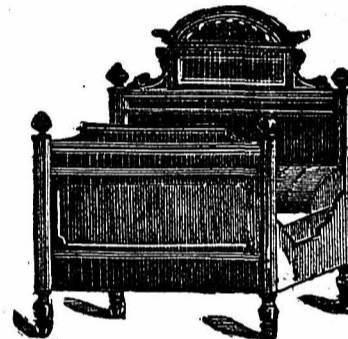
KAPOCK-DUVET

végétal, très recommandable, à 1.55.

Crin végétal,
à 10 et 12 1/2 c.

Laines pour matelas,
à —.95 et 1.85.

Crin animal gris,
à —.75 et —.95.



Crin animal noir,
1^{er}, à 1.25, 1.50; prix sans
fibre, 1.65 et 1.95;
extra, 2.35 et 2.75.

Crin animal blanc,
à 2.50, 2.75 et 3.75.

Lits complets, 2 places } bois de lit, sommier, matelas et trois- } 59.—, 68.—, 88.—
coins; couil et fournitures 1^{re} qual., à }

Lits compl., 1 et 2 » } crin animal, fournitures extra, à . } 95.—, 115.—

Lits complets, 2 » } bois de lit cintré, matelas crin animal I^a } 125.—
et bonne laine, couil et fourn. extra, à }

Lits complets, 2 » } bois de lit noyer, matelas crin animal I^a, } 150.— et 138.—
bonne laine, fourn. et couil extra, à }

Lits complets, } bois de lit de luxe, le lit à 165.—, } 250.—
185.— jusqu'à }

Lits fer, 15.— et 16.80. — Lits cage garnie, extra, à 33.80.

BERCEAUX en fer, 15.— et 18.80.

(Une bonne descente de lit, gratis, avec chaque lit)

GRANDS MAGASINS

A LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Rue du Temple-Neuf 24.

8026

trop vite l'attention du châtelain de Machecoul, avait laissé une vingtaine de ses hommes dans les prés, à peu de distance; il voulait dresser son plan d'attaque sur les lieux mêmes, ou plutôt chercher par quel moyen il pourrait arriver à se venger, l'épée au poing, de son puissant ennemi.

Le vieux paysan qui servait de guide, immédiatement consulté par lui, répondit que le château était à l'abri de toute surprise, et qu'il n'y avait guère de chance de s'en rendre maître que par un siège en règle, et encore avait-il été assailli plusieurs fois sans succès.

Les fossés, très larges et très profonds, ajoutait le guide, étaient pleins d'une eau si infecte et si bourbeuse, qu'il suffisait d'y tomber pour mourir. Quant aux murailles, toutes en granit, elles défiaient jusqu'au canon... On ne pouvait guère pénétrer dans l'intérieur que par le pont-levis, toujours dressé, en admettant qu'on parvint à en briser les chaînes; et encore trouverait-on derrière une herse formidable, et plus loin une porte de fer si épaisse, qu'il y aurait gros à besogner pour en venir à bout. Il existait sans doute des issues secrètes, il en connaissait plusieurs, mais elles avaient été murées les unes après les autres, dans la crainte qu'elles ne fussent découvertes.

Ces issues qu'on déplaçait sans cesse, étaient d'ailleurs fort étroites et par-

taient toutes d'une cour intérieure aussi close, aussi défendue que le donjon lui-même.

— Nul moyen alors de pénétrer dans cette forteresse ?

— A moins, Messire, d'y pénétrer par stratagème, et alors la difficulté serait d'en expulser une garnison de plus de deux cents hommes.

Tout en discourant ainsi, on était arrivé à deux portées d'arbalète du château de Machecoul.

Le sire de Chailly, qui n'était point remonté à cheval, pour causer plus librement avec son guide, demanda au sire de Loré de vouloir bien s'avancer avec lui sous les murs de la forteresse, après avoir laissé sa monture aux mains de son écuyer.

Le gentilhomme mit à son tour pied à terre. La petite escorte qui les suivait reçut l'ordre de les attendre, et tous deux s'avancèrent sous la conduite du vieux paysan.

Ils n'échangeaient pas une parole et marchaient avec précaution, amortissant autant que possible le bruit de leurs pas pour ne point donner l'éveil aux sentinelles.

Le sire de Chailly, Ambroise de Loré et le paysan arrivèrent bientôt à un de ces amas de roches qu'on rencontre communément dans les champs de la Bretagne.

Cette accumulation de pierres n'était

point une chose simplement due au hasard; c'était un véritable dolmen, en donnant à ce mot son acception la plus large: le dolmen simple se compose d'une pierre de forme tabulaire, posée sur des éclats de roches enfoncés en terre; celui dont nous parlons est une réunion de larges pierres plates rangées symétriquement et de manière à former une enceinte carrée ouverte d'un seul côté, et avec un ciel de pierres plates.

— Messire, dit tout bas le vieux guide en désignant la masse noire, visible seulement pour des yeux accoutumés à l'obscurité, ceci est un lieu hanté par les démons et dont nous ferons prudemment de nous éloigner.

Et le bonhomme commençait son mouvement de retraite.

— Chut ! lui dit le sire de Chailly; il me semble entendre remuer là-dedans.

— Messires, Messires ! prenez garde aux démons; nous ne sommes point parés pour leur tenir tête.

Mais Ambroise de Loré et le sire de Chailly étaient déjà entrés dans le dolmen, sans s'arrêter aux conseils du vieux Breton. Celui-ci, retiré à quelques pas, faisait de grands signes de croix et marmottait force prières entremêlées d'exorcismes.

Nous deux gentils hommes, plongés dans une ombre épaisse, écoutèrent de nouveau : un bruit sourd et régulier de

ACHETEZ VOS CHEMISES

COLS ET CRAVATES

à la

CHEMISERIE PARISIENNE

18, Rue du Seyon, 18

VOUS SEREZ SERVIS

à votre entière satisfaction.

PRIX FIXE

3272

MALADIES CONTAGIEUSES
Maladies de la Peau, Dartres,
Vices du Sang, Glandes, etc. guéries par
BISCUITS DÉPURATIFS
DU D^r OLLIVIER
seuls approuvés par l'Académie de Médecine de
Paris, autorisés par le Gouvernement après
quatre années d'expériences publiques. Seuls admis
dans les Hôpitaux. Guérison certaine par ce puissant
Dépuratif des Ulcères, Ecoulements, Affections rebelles
à guérir, Accidents consécutifs à la Bouche et à la gorge, etc.

24.000 FRANCS DE RÉCOMPENSE
Inconnu autre Médicament au monde en matière de supériorité. Traitement agréable, rapide, inoffensif, sans rebuts.

33, r. de Rivoli, Paris. CONSULTATIONS DE MIDI à 6 HEURES ET PAR CORRESPONDANCE

EN VENTE
dans toutes les pharmacies.

BOIS BUCHÉ

Tourbe. — Briquettes B.
ANTHRACITE, HOUILLE & COKE
Charbon foyard et Natron.

Au chantier PRÊTRE, gare
Magasin rue Saint-Maurice 11

Même maison à la Chaussée-de-Fonds.

— TÉLÉPHONE — 425

Demandez chez tous les épiciers.

MEILLEURE BOISSON
avant chaque repas
UN VERRE DE
VERMOUTH WERENFELS
AUVERNIER (Suisse)
4263
Exiger l'étiquette.

MIEL

Miel garanti pur, chez J. Keller, Fahys
n° 47, ou au dépôt magasin Panier, rue
du Seyon. 8431c

M. GRETILLAT, apiculteur
à Pesenx, offre à vendre du bon miel
coulé, garanti pur. 8450c

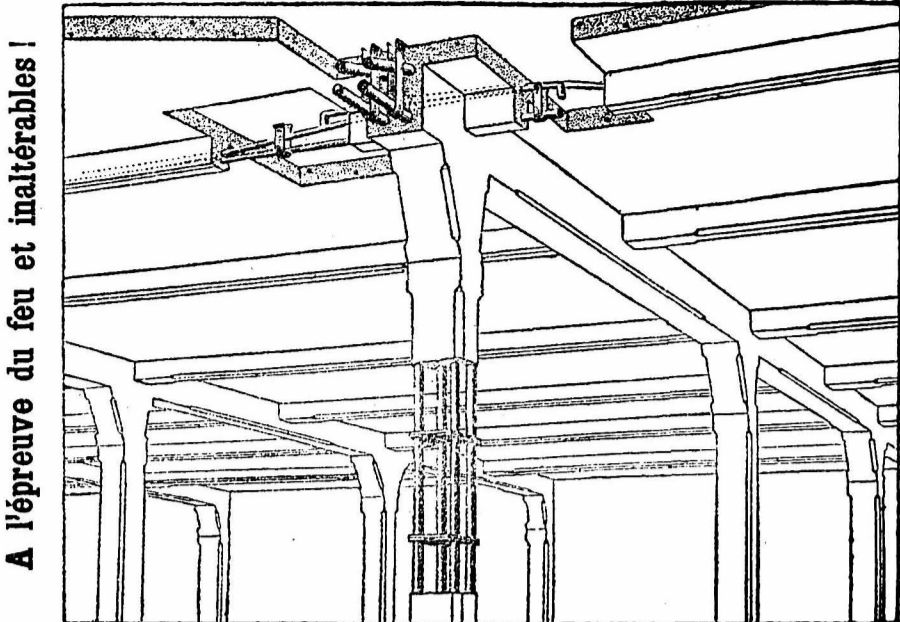
CONSTRUCTIONS en BÉTON ARMÉ

Systeme HENNEBIQUE

Brevet + N° 6533

3428

MÉDAILLES D'OR à PARIS, CHICAGO et ANVERS



A l'épreuve du feu et inaltérables !

Concessionnaire: **ADOLPHE RYCHNER**, entrepreneur, NEUCHÂTEL

Projets et entreprise de tous travaux de bâtiment, fabriques, réservoirs, ponts, etc.

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS

Magasin de Musique et Instruments

G. LUTZ & C^{ie}

Rue Saint-Honoré n° 2, NEUCHÂTEL

On offre un grand choix de pianos des fabriques BLUTHNER & FRANKE de Leipzig;
W. BRSE, NEUMYER, NIEBER, C. OTTO, MATZ, de Berlin; BERDUX, NAGEL, de Heil-
bron, ainsi que de notre fabrication, pour la vente et la location.

PIANOS D'OCCASION — ÉCHANGE — GARANTIE

Réparations et accords de pianos et harmoniums.
Instruments de musique à cordes et à vent; cordes et fournitures. —
Réparations.

Vente et abonnement de musique, classique et moderne.

Edition Peters, Litolf, Breitkopf et Härtel, etc., etc.

Prix modérés. — Facilités de paiements.

REPRÉSENTANT: M. Louis KUNTZ, rue Fleury n° 4, NEUCHÂTEL.

— Grandes facilités de paiement. —

CONFECTIONS POUR HOMMES

Draps pour vêtements. — Tissus en tous genres. — Tapis et Descentes de lits.

GLACES DE TOUTES GRANDEURS. — CHAUSSURES

en tous genres, garantis deux ans, ainsi que REVEILS et PENDULES.

REGULATEURS

Couvertures de lit laine blanche, rouges, grises, rayées, etc. — Lits et sommiers élastiques.

meubles.

(H. 3082 L.)

Rideaux blancs et couleurs. — Crétonnes pour

noirs et couleurs, Corsets. — Laines à tricoter. —

sur mesure, Caleçons, Camisoles, Jupons, Jerseys

Blouses. — Chemises léger, Chemises blanches

Plumes et plumes de chasse. — Spécialités

maims, Coronnas, Crétonnes, Couli matelas, Crins,

Tolles fil et coton, Nappes et serviettes, Laines

A. FREYMOND, 5, Valentin, 5, LAUSANNE

TROUSSEAUX COMPLETS

Il vient d'arriver du **MAGGI** en flacons depuis 90 centimes, ainsi que des

Potages à la minute, chez

Léon Mühlematter, épicerie-boulangerie,

à Gibraltar. — Les flacons d'origine de 90 centimes sont remplis à nouveau pour

60 centimes et ceux de 1 fr. 50 pour 90 centimes.

PRESSOIRS à RAISINS et à FRUITS

FOULEUSES à RAISINS

avec cylindres en bois et en fonte

Machines à boucher les bouteilles GLORIA

et autres systèmes

POMPES à VIN

TOUVAUX caoutchouc pour transvasages.

A l'Agence agricole, Faubourg du Crêt 23, NEUCHÂTEL

Schürch, Bohnenblust & C^{ie}

SUCCESSIONS DE J.-R. GARBAUX

Représentants exclusifs pour le canton de Neuchâtel de J. RAUSCHENBACH,
Schaffhouse, et FRANZ OTT, à Worb, les seules fabriques de machines
agricoles qui aient obtenu le diplôme d'honneur à l'Exposition nationale de
Genève 1896. 8321

ÉTOFFES DE SOIE

de ma propre fabrication — 65 centimes le mètre.

(H. 1044 Z.)

jusqu'à Fr. 22.80 en noir, blanc et couleur — en uni, rayé,
quadrillé et façonné (environ 240 qualités et 2000 nuances et
dessins différents).

	à partir de Fr.	1.40	jusqu'à	20.50
Damas-Soie	»	1.20	»	6.55
Foulards-Soie	»	1.50	»	14.85
Grenadines-Soie	»	2.20	»	11.60
Bengalines-Soie	»	— .65	»	20.50
Robes de Bal-Soie	»	10.80	»	77.50
Etoffe en Soie écrue, par robe,	»	1.90	»	23.63
Peluches-Soie	»	— .65	»	4.85
Satin pour mascarades	»	3.15	»	67.50
Dentelles-Soie	»		»	

etc. — Échantillons par retour.

Fabrique de Soieries de G. HENNEBERG, Zurich.

coups de pioche arriva jusqu'à leurs oreilles.

— On dirait le bruit d'un mineur occupé à quelque sappe souterraine, fit observer Ambroise de Loré.

— Ou plutôt les tentatives d'un chercheur de trésors, car il interrompait son travail... et tenez, le voilà tout à fait suspendu... répliqua le sire de Chailly à voix basse.

— Vous avez raison, Messire; c'est d'ailleurs une croyance populaire que tous ces monuments druidiques abritent des trésors.

— Le bruit recommence... écoutez, reprit le sire de Chailly.

Tout en causant très bas, les deux gentilshommes s'étaient rapprochés doucement et à tâtons de l'endroit d'où semblait partir le bruit; ils atteignirent ainsi le fond du dolmen; ce petit trajet s'était accompli à travers quelques piliers de pierres brutes destinées à soutenir la toiture, office qu'elles remplissaient depuis des siècles.

Là, ils prêtèrent de nouveau l'oreille avec la plus grande attention, quand un bruit se fit entendre à l'entrée du dolmen. Leur premier mouvement fut de s'effacer derrière les piliers et d'attendre. Le bruit continua, et immédiatement une lanterne sourde s'ouvrit et projeta sa lumière dans ce lieu étrange.

C'était une vieille femme qui venait d'ouvrir ce fallot; une vieille à face hor-

rible, égratignée, sanguinolente, et qui portait une robe grise, déchirée, en lambeaux. Cette femme était la Meffraie.

Ambroise de Loré et le sire de Chailly ne l'avaient jamais vue, et cependant un secret pressentiment leur dit que c'était elle.

Ils restèrent immobiles pour ne pas trahir leur présence et pour mieux suivre ses mouvements. Tous deux se demandaient quel sombre projet pouvait l'amener à pareille heure dans un endroit si isolé.

La Meffraie, bien loin de se croire observée, s'assit un moment à terre pour reprendre haleine, puis dirigeant la lumière du fallot sur ses mains tachées de sang, elle les porta ensuite à ses joues, comme pour s'édifier sur la gravité de ses blessures et savoir à quel point son visage en avait souffert. Puis tout à coup elle s'arrêta au milieu de cette pénible exploration, et tendit le cou, comme pour écouter plus attentivement. Le bruit souterrain était arrivé jusqu'à son oreille. Ce bruit avait sans doute une terrible signification pour elle, car ses yeux lancèrent aussitôt des éclairs sinistres.

En une seconde elle fut sur pied et d'un bond se trouva au milieu du dolmen. Là, elle se baissa, et étouffa un juron en s'apercevant qu'une trappe placée à ses pieds, et ordinairement mas-

quée par des pierres, avait été récemment ouverte.

— Il est là ! se dit-elle avec rage; allons, j'arrive à temps.

Soulevant alors la trappe, qui était en bois de chêne, elle voila sa lanterne et descendit dans le souterrain sans en refermer l'entrée, tant elle était certaine que personne ne pouvait l'y suivre.

Ambroise de Loré et le sire de Chailly y descendirent après elle, usant à leur tour des précautions nécessaires pour qu'on ne se doutât pas de leur présence. Quelques marches conduisaient à ce souterrain, qui descendait en pente douce jusqu'à une sorte de salle voûtée qu'on apercevait dans l'éloignement et qui était alors vivement éclairée par plusieurs torches fixées au mur.

Nos deux gentilshommes furent à peine au bas de l'escalier que la Meffraie avait déjà parcouru les trois quarts de la distance qui la séparait de la salle dont nous venons de parler, et ils firent diligence pour se rapprocher d'elle, afin de ne rien perdre de la scène qui se préparait.

Le bruit qui avait produit une si forte impression sur la Meffraie continuait de plus belle; l'obstiné travailleur, qui se croyait vraisemblablement à l'abri de toute surprise, n'avait sans doute pas encore atteint le but de ses recherches.

Jacquin s'était dit, après le meurtre de Blanche, qu'il ne ferait pas mal d'aller

déterrer le trésor de la Meffraie, de le joindre à la somme qu'il possédait déjà et de quitter la Bretagne afin de vivre tranquillement tout seul dans un pays bien éloigné, où il se trouverait à l'abri de toute espèce de vengeance. Depuis, il avait vu de loin pendre sa complice, ce qui, après l'avoir réjoui, ne pouvait que l'affermir dans sa résolution, d'autant plus que ce qui aurait pu d'abord se qualifier de vol, devenait par la mort de la Meffraie un honnête héritage. Il est vrai de dire qu'il ne tenta rien pour sauver la malheureuse et qu'il eût au contraire tiré la corde afin de l'étrangler plus vite; mais l'affection ne se commande pas, et il n'en ressentait absolument plus pour elle... Quant à de la pitié, en devait-il à celle qui n'en avait jamais eu pour personne? Toutes ces réflexions lui passaient dans la cervelle, pendant qu'il interrogeait le sol pour savoir où l'horrible vieille enfouissait le produit de ses crimes, chose qu'elle n'avait jamais consenti à lui révéler complètement.

— Triple chienne de sabbat! disait-il tout haut, ne pouvait-elle m'épargner tout ce travail en me disant juste l'endroit où elle a caché son or? Mais la vieille sorcière était bien trop défiante pour confier pareille chose, même à son galant... Quel bénéfice en a-t-elle maintenant qu'elle est pendue? Pouah! quelle vilaine grimace elle a dû faire! J'aurais

bien voulu pouvoir m'approcher du chêne où pendait ce beau gland !...

La Meffraie entendit cette oraison funèbre; elle tira rapidement un poignard et fit un mouvement pour fondre sur Jacquin; puis refrénant tout à coup sa colère, elle retourna vivement sur ses pas jusqu'au milieu du souterrain, et de là se mit à appeler Jacquin d'une voix lamentable et défaillante.

Jacquin était tombé la face contre terre en entendant ce cri, qui lui parut sortir du sol qu'il creusait. Quand il se releva, la Meffraie se tenait debout devant lui.

— Mon pauvre ami Jacquin, lui dit-elle, tu m'avais crue morte... et tu as failli te pâmner d'aise en reconnaissant ma voix !

Jacquin s'était remis avec peine sur ses pieds et regardait la Meffraie d'un ceil stupide.

— Mon bon Jacquin, tu doutes encore que je sois vivante après avoir été si bien pendue, n'est-ce pas? Que veux-tu? La bonne sainte Vierge m'a protégée; elle a eu égard à la prière que tu lui adressais de venir en aide à ta pauvre femme, car tu as eu la douleur de la voir de loin accrochée à un vilain arbre... Mais parlemoi donc ?

— Ah! vois-tu, c'est que la joie m'étouffe maintenant, dit Jacquin, qui reprenait son assurance.

— C'est comme moi; je suis surtout

ÉTAT-CIVIL DE SAINT-BLAISE

MOIS D'AOUT 1896.

Promesses de mariage.

Albert Gafflot, vannier, de St-Blaise, et Julia-Alice Renévier, tailleur, Vaudoise, domiciliés à St-Blaise.

Samuel-Auguste Galandre, serrurier, Neuchâtelois, et Elise Pétuën, sans profession, du Locle, domiciliés à St-Blaise.

Alfred-Edmond Clottu, avocat et notaire, Neuchâtelois, domicilié à St-Blaise, et Clara-Marguerite Clottu, sans profession, Neuchâteloise, domiciliée à Cornaux.

Naissances.

2. Maurice, à Jules Hostettler, cocher, et à Emma-Louise née Bourquin, domiciliés à St-Blaise.

5. Otto-Léon, à Johannes von Niederhäusern, employé au chemin de fer, et à Anna-Rosina née Steck, domiciliés à la Favarge.

15. Louis-Henri, à Jules-Henri Wenker, vigneron, et à Adèle née Tribolet, domiciliés à Hauterive.

16. Marie-Martha, à Ernest-Antoine Gili, manœuvre, et à Louise-Emma née Brechtbühler, domiciliés à Rougeterre rière Hauterive.

29. Germaine, à Charles-James Grosjean, horloger, et à Marie-Rosine Beljean, née Vuarnoz, domiciliés à St-Blaise.

Décès.

2. Elisabeth née Teuschler, 49 ans, 7 mois, épouse de Jacob Bögli, Bernoise, domiciliée à St-Blaise.

9. Léona-Clara, 3 ans 10 mois 1 jour, fille de Hans-Ulrich Gerber et de Bertha-Augusta née Flückiger, Bernoise, domiciliée à Neuchâtel.

15. Marcel-Robert Bippus, 3 mois 28 jours, décédé à la Coudre.

24. Joseph Bühler, 3 mois 20 jours, décédé à la Coudre.

25. Marie-Louise née Grosclaude, 39 ans 3 mois 24 jours, épouse de Louis-Ulysse Baillo, de Gorgier, décédée à Prêfargier.

27. Louise-Julie née Sermont, 65 ans 4 mois 11 jours, épouse de Samuel-Auguste Virchaux, de St-Blaise, y domiciliée.

29. Joséphine, 11 ans 19 jours, fille de Antoine Noséda et de Maria-Anna née Blanck, Tessinoise, domiciliée à St-Blaise.

ÉTAT-CIVIL DE LA BÉROCHE

MOIS D'AOUT 1896.

Mariages.

Sébastien Schmid, négociant, Glaron nais, domicilié à Miltodi, et Louise Gattolliat, Vaudoise, domiciliée à Fresens.

Louis-Jules-Alfred Lambert, négociant, Neuchâtelois, domicilié à Saint-Aubin, et Lucie-Hélène Brandt, Neuchâteloise, domiciliée à Chez-le-Bart.

Naissances.

1er. Ruth-Iiono, à Ernest-Henri Hoffmann, menuisier, et à Julie-Alice née Durand, à Montalchez.

3. Berthe-Alice, à Frédéric Nussbaum, agriculteur, et à Marie-Uranie née Gilliéron, aux Prises de Montalchez.

5. Blanche-Lina, à Henri-Louis Lambert, garde-policie, et à Lina née Mayor, à Gorgier.

8. Emma-Sophie, à Charles-Victor Perrenod, manœuvre, et à Léopoldine-Uranie née Lelièvre, à Saint-Aubin.

18. Wilhelm-Francis, à Louis-Jonas Berger, cocher, et à Marie-Ursule-Lydie née Vuarnoz, aux Prises de Gorgier.

20. Philippe, à Auguste Nussbaum, agriculteur, et à Marie née Porret, aux Prises de Saint-Aubin.

21. Blanche-Elisa, à Frédéric dit Emile Keller, journalier, et à Léa née Roulin, à Saint-Aubin.

23. Charles-Henri, à Charles-Henri Burgat, agriculteur, et à Louise née Nussbaum, aux Prises de Montalchez.

25. Alice-Eugénie, à Charles-Adolphe-Benjamin Chouet, pêcheur, et à Caroline-Sophie née Gutmann, à Saint-Aubin.

Décès.

5. Marcel Benoit, fils de Charles-Auguste, Neuchâtelois, aux Prises de Montalchez.

20. Marie-Louise née Wehren, épouse de François-Louis Bourquin, Neuchâteloise, née le 16 août 1829.

27. Marie-Berthe Burgat, Neuchâteloise, née le 29 septembre 1876.

29. Germaine-Rose, fille de Henri-Louis Hausmann, Neuchâteloise, née le 8 janvier 1893.

mençaient à faire un bruit assourdissant. Pontou, que la chance favorisait, raillaient impitoyablement ses deux complices sur leur maladresse à jeter les dés; il commençait à désespérer, disait-il, d'en jamais rien faire... et puis, il avait honte de les gagner, de mettre en sa poche tant d'écus qui se défendaient si mal. Enfin, il appelait le chat de la maison pour jouer à leur place, ou tout au moins leur donner des conseils. Henri et ripostaient gaiement à ces plaisanteries, mais Prélati, fort mauvais joueur, murmurait entre ses dents et lançait des bordées de jurons italiens à la faire damner cent fois s'ils ne l'eût déjà été plus de mille.

Les habitués qui se trouvaient aux autres tables cessaient peu à peu de boire ou de jouer pour s'amuser des trois complices; il n'y avait que deux bourgeois, un vieux et un jeune, qui s'étaient endormis à leur place; ces pauvres gens étaient évidemment fatigués d'un long voyage; autrement leur sommeil eût été inexplicable, car leur table se trouvait proche de celle où la voix de Pontou éclatait depuis une heure comme une fanfare.

Mais les plaisirs les plus vifs fatiguent à la longue, et bientôt il ne resta plus dans la borde de la belle Picarde que Prélati, Henri, Pontou, et les deux dormeurs.

Tout à coup le Florentin, dont la déveine, et par conséquent la mauvaise

NOUVELLES POLITIQUES

Abyssinie

L'ingénieur Ilg vient d'envoyer en Suisse des lettres datées d'Addis-Ababa, les 29 juillet, 3 et 9 août. C'est le 27 juillet qu'il est arrivé dans la Cité où réside le roi Ménélik depuis son retour du Tigre. La réception qui lui a été faite a été des plus cordiales. Quant aux prisonniers italiens, M. Ilg écrit qu'il a dû leur parler le Messie; tous l'entouraient, lui pressaient la main, écoutant religieusement ses paroles de paix et d'espérance. Il avait peine à parler, tant il était ému. Quand il transmit aux cinquante officiers prisonniers le salut de leur gouvernement, plus d'un de ces malheureux avait les larmes aux yeux.

« Je n'ai pas fait d'heureuses expériences avec l'Italie et les Italiens, écrit l'ingénieur Ilg, mais la vue de ces pauvres victimes d'une déplorable politique m'avait affecté au point que je crus que mon cœur allait se rompre. En vêtements sordides et sales, portant sur le visage les traces des souffrances physiques et morales, des privations de tous genres, ils attendaient silencieusement mes paroles, surtout celles qui avaient trait à leur libération.

« Celui seul qui connaît ce pays peut se faire une idée de ce qu'ont souffert ces soldats, qui ont fait à pied, sans vêtements, sans abri, 1,000 kilomètres pour arriver jusqu'à Addis-Ababa. L'imagination la plus vive ne se ferait pas idée de la réalité.

« Le roi a fait son possible pour adoucir ces misères, pour pourvoir tout ce monde de vêtements et de nourriture, mais il n'a pu faire plus que le permettait l'état d'un pays éprouvé par la guerre; sa propre armée traversait des contrées épuisées par les contributions.

« J'ai appris, continue M. Ilg, de la bouche des officiers et soldats, tout ce que le roi et les habitants ont fait; c'est cependant à peine si 1,500 officiers ou soldats ont pu échapper au massacre. Dans la maison que j'occupe se trouve un nommé Carlo Traversio, de Turin; ce pauvre diable était resté en route, souffrant d'une inflammation aux yeux; il a fait seul les dix dernières étapes, demandant tant bien que mal son chemin, mendiant quelque nourriture. Il est arrivé à moitié mort de faim; il fut soigné et nourri dans la maison où il est encore. Il est gai et bien portant; il chante et cherche à se rendre utile. Depuis que je l'ai habillé à neuf, il prétend que tout le monde est plus poli avec lui. Ma garde-robe a disparu en libéralités de ce genre.

« Le roi a autorisé les prisonniers à écrire à leurs familles. M. Mondon m'a affirmé avoir envoyé plus de cinq cents lettres.

« Pour le cas où la paix serait sérieusement souhaitée par les Italiens, le roi Ménélik ne serait pas éloigné de la conclure. Il m'a dit à ce propos: « Ce n'est ni notre puissance, ni notre habileté, mais Dieu tout-puissant auquel nous sommes redevables de la victoire. » Quand le roi et l'armée sont rentrés ici, il n'y a pas eu de fête; les chants, les danses, les jeux ont été ajournés à des jours meilleurs. Aucun de ceux qui ont pris part aux batailles ne s'en vante; tous gardent l'impression des scènes de carnages, mais chacun est résolu, s'il le faut, à se sacrifier pour le pays.

Les talari que j'ai apportés ont été distribués de la part du gouvernement à tous les prisonniers d'après leur grade. A l'exception du général Albertone, auquel j'ai apporté le salut du président du conseil, tous les prisonniers sont libres et peuvent se promener. Tous ceux qui ont un métier ont reçu des outils du roi et peuvent travailler. Le général est relativement bien; il m'a confirmé être bien traité par le roi; d'après ce que j'ai pu comprendre, le général Bratieri peut se féliciter de ce que lui, Albertone, n'a pas été entendu au procès. Il m'a confirmé la mort du prince Chigi; quant au sort du comte Conti, il ignore s'il est parmi les prisonniers; ceux-ci sont un peu partout dans le pays; les états nominatifs dressés sont souvent illisibles; les

humeurs persistaient, dit sérieusement à Henri:

— En voilà assez; nous avons d'ailleurs notre devoir à remplir.

— C'est vrai, maître, répondit Henri en se levant vivement.

— Comment! comment! voilà que vous partez! s'écria Pontou qui était complètement ivre.

— Oui, oui, nous partons; ainsi ramasse ton or, et suis-nous.

— Non! moi je veux rester ici pour gagner un tas d'écus gros comme le ventre du bœuf de Sainte-Croix, répondit Pontou, et il s'accouda sur la table, le front dans ses deux mains, afin de considérer plus à son aise l'or étalé devant lui.

Prélati frappa du pied avec impatience.

— Cornes du diable! ne sais-tu donc plus, lui dit-il, que la grande conjuration doit se faire ce soir, à minuit, et que tu es désigné pour accompagner Monseigneur à la vallée des Pierres-Droites?...

— Monseigneur!... minuit?... les Pierres-Droites!... que vient me chanter ce magicien de l'enfer? répliqua l'écuier, sans bouger de place et de plus en plus absorbé dans sa contemplation.

Prélati, qui jugea la position, renonça à convaincre Pontou, et tirant avec précipitation un flacon de sa poche, il en versa quelques gouttes dans un gobelet, l'emplit ensuite de vin et l'offrit à l'ivro-

officiers eux-mêmes ne peuvent les déchiffrer. M. Ilg espère néanmoins en adresser d'exactes au gouvernement italien. Ceux qui sont le plus heureux sont les six médecins militaires logés chez le roi; ils sont très estimés; ils soignent beaucoup de malades noirs et blancs.

« Le 7 août, il y eut à Addis-Ababa la solennelle réception de la mission russe de la Croix-Rouge, sous la direction du général Schwedow. Les 3/4 Russes étaient en grand uniforme, chargés de décorations. Le roi avait envoyé au-devant de la mission un certain nombre de ses officiers, puis, après une prière à l'église de la Trinité, Ménélik reçut les Russes dans la grande salle du palais, entouré de tous ses dignitaires. Le cortège passa devant l'artillerie qui formait la haie; les 72 canons étaient disposés en ligne avec leurs canonniers en uniforme rouge. L'attitude martiale de ces guerriers, qui venaient de donner des preuves de leur vaillance, étonne tous les étrangers.

« Nous attendons, dit en conclusion l'ingénieur Ilg, l'arrivée du plénipotentiaire italien, le major Nerazzini, pour négocier la paix; moi-même ai eu à ce sujet plusieurs audiences du roi, mais il reste bien des points à discuter. »

VARIÉTÉS

Le tour du monde d'un piéton. — Le 3 septembre est arrivé à Shanklin, dans l'île de Wight, un jeune homme de vingt-six ans, M. C.-B. Rendall, qui vient d'accomplir ce tour de force d'effectuer un voyage à pied autour du monde sans avoir possédé un centime à lui le jour de son départ. Peut-être nos lecteurs n'ont-ils pas perdu le souvenir de ce pari extraordinaire engagé à New-York, il y a un peu plus de deux ans. M. Rendall a réussi à le gagner, ou du moins il l'aura gagné dans quelques jours, quand il sera rentré aux Etats-Unis. L'enjeu est de 50,000 francs.

Le récit que fait M. Rendall de ces deux années de fatigues et d'aventures est certes un des plus attachants qui se puisse lire.

Le jour où le pari fut conclu, le jeune homme entra avec quelques-uns de ses amis dans un établissement de natation, à New-York, quitta ses vêtements qui furent immédiatement détruits, et chercha sur-le-champ à gagner quelques centimes en montrant à nager à des baigneurs novices. A la fin de la journée, il s'était procuré ainsi un peu plus d'un dollar. C'était peu pour s'équiper des pieds à la tête, mais le surprenant aventurier n'en demandait pas davantage, et son costume complet ne lui coûta pas tout à fait 1 franc. A l'aide de journaux qu'il envoya acheter, il se confectionna de ses mains une sorte de tunique qui le couvrait décentement et le protégeait contre le froid. Quant au reste, il sortit nu-tête et nu-pieds.

Il n'avait pas fait cent pas dans la rue qu'il se trouvait à la tête d'une situation de fortune des plus enviables. Ce fut d'abord un dentiste qui paya vingt dollars le droit de lui coller une affiche sur le dos. Un pharmacien qui venait d'inventer des pilules contre les accidents de chasse loua son estomac cinq cents francs. Ses bras exhibèrent des annonces de trains de plaisir pour les compagnies de chemins de fer; ses jambes, les avis d'une agence matrimoniale. De tous côtés affluaient les propositions avantageuses, en même temps que ces affiches superposées ajoutaient à la solidité et à l'épaisseur de son vêtement. Le soir même il possédait de quoi s'acheter une très riche garde-robe.

Son premier soin fut de se payer des chaussures, mais le cordonnier auquel il s'adressa, loin d'accepter son argent, lui offrit gratuitement dix paires de bottes, plus une somme de mille francs, en échange de la déclaration suivante aussitôt répandue dans tous les journaux:

« J'ai pris mes chaussures chez M. X., parce qu'il est le seul bottier de New-York capable de fabriquer des chaussures assez solides pour qu'on puisse faire le tour du monde avec sans les user. »

L'écuier n'aperçut pas plutôt le gobelet rempli qu'il tendit la main pour le prendre et en avala d'un trait le contenu.

— C'est fait, dit Prélati.

— Qu'est-ce qui est fait? demanda Pontou, qui se sentait pris de frissons depuis qu'il avait bu.

— C'est ta fortune, jeune homme, fit le Florentin, et il ramassa l'or étalé sur la table, le jeta dans l'escarcelle de Pontou, la ferma soigneusement et fit un signe à Henri.

— Emmenons-le maintenant, ajouta-t-il, car mon remède ne va pas tarder à produire son effet.

Pontou quitta la maison de la belle Picarde, entraîné par ses deux compagnons. La porte de la salle se referma bruyamment sur eux.

Les deux dormeurs, autrement dit le Champion et le vieux guide, comme s'ils n'eussent attendu que ce moment, bondirent sur leurs sièges, se frottèrent les yeux et parurent se regarder avec étonnement.

— Nous avons dormi, dit le guide.

— C'est ma foi vrai! répondit le Champion.

— La chose est excusable, après une route de douze lieues, fit le paysan.

— Ce qui ne nous empêchera point de nous remettre en chemin pour gagner Saint-Philbert, ajouta le Champion.

Puis, s'adressant à l'hôtesse:

Le même accueil l'attendait chez le tailleur, le chemisier, le chapelier, etc., etc. Enfin, vers la fin de la soirée, M. Rendall traita avec le directeur d'un grand magasin de nouveautés, dans la vitrine duquel il consentait à s'exhiber moyennant un salaire de 25 francs par heure.

Bref, M. Rendall, nu comme un ver à dix heures du matin, avait gagné le soir 4,600 francs, des bottes, des chapeaux, des vêtements à n'en savoir que faire, et il s'était assuré du travail à 250 francs par jour pour trois semaines. Le jour où il quitta New-York à pied, il avait envoyé devant lui ses bagages par le chemin de fer, et il emportait pour 20,000 francs de chèques sur toutes les banques du monde. Quelque idée que je puisse avoir de mon mérite, je crois bien sincèrement que je n'en aurais pas fait autant.

La première étape de l'audacieux touriste fut une marche de New-York à San-Francisco, soit 750 kilomètres qu'il franchit à des allures moyennes de 40 à 45 kilomètres par jour. Là il s'embarqua pour Hawaï, où il arriva le 4 juillet 1894, le jour même où la république venait d'être proclamée. Puis il alla à Samoa où il fit rencontre d'un officier de l'armée des Indes qui s'intéressa à son entreprise et qui l'y aida. Puis encore M. Rendall traversa à pied la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

A son arrivée en Chine, il eut l'honneur d'être reçu en audience privée par Li-Hung-Chang que cette aventure amusa. L'ex-vice roi représenta vainement au touriste américain les dangers qu'offrait une excursion en Chine au moment même où ce pays se trouvait en état de guerre avec le Japon, et il l'engagea à se reposer jusqu'à la fin des hostilités. Sur son refus, il lui remit un sauf-conduit ordonnant à tous les mandarins de lui livrer passage et de l'assister au besoin. M. Rendall se remit en route, mais Li-Hung-Chang n'avait nullement exagéré les choses. Après cinq ou six cents kilomètres, il lui fallut revenir sur ses pas, et il prit alors le parti de s'embarquer pour le Japon.

A Yokohama, le comte (actuellement marquis) Ito lui fournit volontiers les moyens de poursuivre son entreprise. Il l'adressa aux chefs de l'armée japonaise débarquée en Corée et lui donna pour lui-même une commission de lieutenant d'infanterie qui devait lui permettre de suivre les troupes en tous sens sans jamais être inquiété.

Voici donc l'étudiant de New-York devenu officier sous les étendards du mikado. M. Rendall prit cette transformation très au sérieux, au point que lorsqu'il se sépara de ses compagnons d'armes après quatre mois de service en campagne, il avait assisté à douze combats et reçu cinq blessures. Postérieurement, il fit encore constater sa présence au Siam, en Birmanie, à Calcutta et à Quettah.

C'est à Quettah qu'il rencontra pour la première fois sir William Hudson, qui y commandait à cette époque la cavalerie. Sir William lui montra aussitôt le zèle le plus affectueux. Son expérience de la contrée ne lui laissait aucune illusion sur les périls qui attendaient le jeune homme tout le long de son trajet vers la frontière de Perse, et il essaya d'abord de le retenir auprès de lui.

Mais on ne se lance pas dans de pareilles aventures sans être doué d'autant d'entêtement que d'énergie. Quand sir William vit l'Américain bien résolu à continuer sa route, il pensa que la vie d'un homme méritait bien sa protection, et il donna à M. Rendall une escorte de 100 cavaliers pour l'aider à franchir sain et sauf les 1620 kilomètres qui le séparaient de la frontière.

Les soldats de sir William ne pouvaient s'avancer au delà, et M. Rendall dut entrer seul en Perse.

Il raconte que ce fut pendant cette partie de son voyage que sa présence excita le plus d'étonnement.

— Là-bas, dit-il, les femmes seules et les animaux voyagent à pied. En me voyant marcher, les Persans compréhenaient naturellement que j'étais tombé

au dernier degré de la misère ou que je subissais une peine à laquelle j'avais été condamné.

L'émotion fut telle qu'il en arriva quelque chose aux oreilles du shah. C'était encore à ce moment Nassr-ed-Dine. Le souverain voulut voir de ses yeux un homme assez différent des autres pour se servir de ses jambes comme moyen de locomotion. Il lui était arrivé d'en apercevoir au cours de ses voyages en Europe, mais jamais pareil scandale ne s'était produit dans sa belle patrie. Aussi fit-il demander à sir Mortimer Durand, le ministre d'Angleterre, s'il pourrait lui fournir l'occasion de contempler de près ce phénomène. Sir Mortimer s'empara de M. Rendall dès son entrée à Téhéran et le conduisit au palais.

Le shah fut assez surpris de se trouver en présence d'un jeune homme de bonne mine, très bien élevé, très instruit et qui prononçait même quelques mots de langue persane. Il le retint à dîner et, lorsqu'il se décida à quitter Téhéran, il le fit escorter par 500 soldats jusqu'aux frontières d'Arménie.

M. Rendall a eu souvent le bonheur — ou le malheur — d'arriver dans des pays placés sur son itinéraire juste à l'heure où ces pays se trouvaient en pleine crise. En Chine, il avait rencontré la guerre; il avait trouvé le royaume de Siam en plein conflit avec la France. Il entra en Arménie au moment où y commençaient les massacres dont la série n'est pas encore épuisée aujourd'hui. Le 2 octobre dernier, comme il entrait dans la ville arménienne de Julpha, des soldats turcs y pénétraient et y faisaient cinq mille victimes. Les trois journées que le voyageur passa à Erzeroum, 11, 12 et 13 du même mois, furent marquées par d'effroyables massacres.

A Mocol, M. Rendall fut arrêté et retenu en prison pendant quatre mois, sans qu'aucun fonctionnaire ait jamais daigné lui expliquer ni pourquoi on l'emprisonnait ni pourquoi on le remettait en liberté. Il put enfin se remettre en route, gagna Constantinople, traversa la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie, l'Autriche, l'Allemagne et enfin la Belgique, où il s'embarqua à Anvers pour l'Angleterre. Quand M. Rendall sera rentré à New-York, il aura voyagé pendant un peu plus de deux ans.

Depuis son arrivée dans la Grande-Bretagne, M. Rendall a traversé l'Angleterre dans sa largeur et l'Irlande dans sa longueur. Il revenait à Southampton pour y attendre le moment de s'embarquer, lorsqu'un journal lui tomba sous la main qui annonçait que le commandant de la cavalerie de Quettah, sir William Hudson, était rentré en congé en Europe et qu'il passait ses vacances à Shanklin, dans l'île de Wight. Il n'a pas voulu quitter le vieux monde sans aller remercier une dernière fois l'officier qui, sans doute, lui sauva la vie l'an passé, et c'est à Shanklin qu'il se repose actuellement.

M. Rendall part lundi pour New-York, où ses compatriotes se préparent à le fêter.

Nous ne pouvons, faute d'espace, que résumer le récit du courageux touriste et nous n'en pouvons donner le détail. Mentionnons seulement que le bruit de sa mort a couru deux fois depuis son départ des Etats-Unis. La seconde fois les apparences semblaient ne laisser place à aucune espérance, et là-bas, à New-York, la famille Rendall prit le deuil. Dans une solitude arménienne, le jeune homme avait été attaqué par des voleurs, frappé, blessé et dépouillé de tous ses vêtements. Ses agresseurs s'emparèrent du peu d'argent que le voyageur portait sur lui et jetèrent ses papiers, notamment son passeport et son carnet de chèques. Ces papiers tombèrent aux mains d'un consul des Etats-Unis qui en conclut à la mort du touriste et en donna avis. Mais M. Rendall s'était ranimé, pansé, et il avait repris sa route, en bien piteux état. Un autre consul bientôt l'habilla et lui fit restituer les papiers dont son collègue lui avait signalé la possession.

Le voyageur a d'ailleurs l'intention de publier un récit de son tour du monde dès son arrivée en Amérique.

— Assurément, fit le vieux guide.

— Dites-moi, reprit le Champion, où se trouve située cette vallée des Pierres-Droites?

— Près d'ici... et je vais vous y conduire, afin que vous en retrouviez la route, cette nuit, qui sera, je crois, passablement noire.

— Craignez-vous donc de vous égarer vous-même?

— Non, Messire, car il y a bien soixante ans que j'en connais le chemin; mais j'aurais trop grand peur de m'y trouver face à face avec le diable.

Le Champion fit un mouvement d'épaules.

— Allons toujours reconnaître la place indiquée pour la conjuration, dit-il; quant au diable, j'espère bien qu'il n'aura pas le loisir de nous montrer sa grimace.

Ce soin pris, il ne restait plus à nos deux hommes qu'à apprendre à leurs maîtres que le baron de Retz, dont ils épiaient inutilement la sortie depuis vingt-quatre heures, se rendrait vers minuit dans la vallée des Pierres-Droites.

(A suivre.)